

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE REGIONALE DE COORDINATION
DU CENTRE

Commune d'EDZENDOUAN



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
DEVELOPMENT PROGRAM

CENTER REGIONAL COORDINATION UNIT

EDZENDOUAN Council



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT D' EDZENDOUAN TOME 2 ANNEXES du PCD



RAPPORT CONSOLIDE DES DONNEES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN

**Diagnostics sectoriels par village, Diagnostic de l'Espace Urbain et Diagnostic
Institutionnel Communal**

Février 2011

Réalisé par



GROUPE D'ETUDES ET D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT

Service d'appui au Développement Local

Etudes- Formation- Conseil- Education Environnementale

Promotion de la Culture scientifique et Technique – Micro

finance

Sommaire

Liste des abréviations	3
Liste des tableaux	4
Liste des Cartes et figures	5
Carte de localisation	6
Liste des photos	7
Liste des annexes	8
1. INTRODUCTION	9-10
2. METHODOLOGIE	11-12
3. RESULTATS CONSOLIDES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF (autant que faire se peut, présenter les résultats sous forme de tableau synthèse)	13-55
3.1. Synthèse des données générale de base (localisation de la Commune, nombre de village, population par village, Pyramide des âges, flore, faune, etc (utiliser des tableaux autant que faire se peut).	
3.2. Cartes thématiques (SIG si possible) :	
3.3. Situation de référence par secteur	
3.4. Synthèse sur les populations vulnérables (handicapés, orphelins, etc) y compris leur inventaire par village, problèmes, atout et besoins ;	
3.5. Synthèse sur les populations Pygmées (suivant composantes PDPP) ;	
3.6. Synthèse sur les principaux corps de métier (Effectifs, problèmes/contraintes, opportunités, etc)	
3.7. Synthèse du DIC	
3.8. Situation de l'économie locale	
3.9. Matrice diagnostic des ressources naturelles et esquisse de PUGDT (Carte participative consolidé d'utilisation de l'espace)	
3.10. Problèmes et besoins consolidés par secteur	
4. Besoin de formation	55
4. Conclusion et recommandations	56
Annexes : <u>Annexe 1</u> : PV de validation de la synthèse du diagnostic par le comité de pilotage <u>Annexe 2</u> : PV de mise en place des CC <u>Annexe 3</u> : cartes sociales par village <u>Annexe 4</u> : carte de base et cartes thématiques <u>Annexe 5</u> : Composition des équipes de planificateurs <u>Annexe 6</u> : Arrêtés communaux portant création du comité de pilotage et du comité de suivi du PCD <u>Annexe 7</u> :TDR de l'atelier de planification <u>Annexe 8</u> : PV de validation du rapport consolidé par les membres du Comité de Pilotage (COPIL) <u>Annexe 9</u> : Check-list de l'ensemble du processus de planification <u>Annexe 10</u> : Feuille de présence des participants à l'atelier d'élaboration du PCD	56.....

LISTE DES ABREVIATIONS

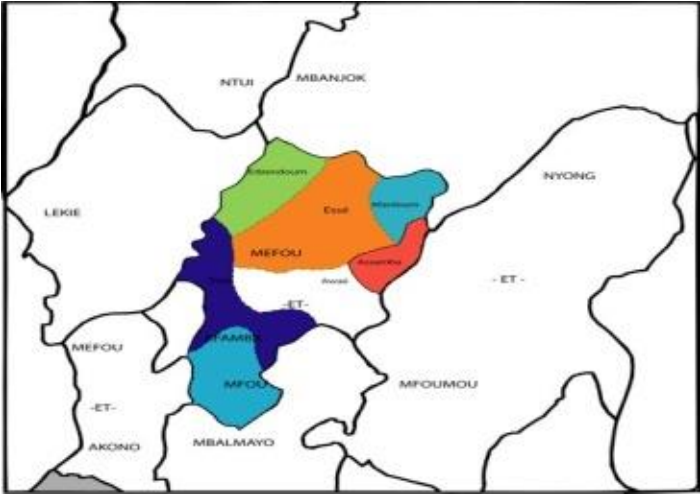
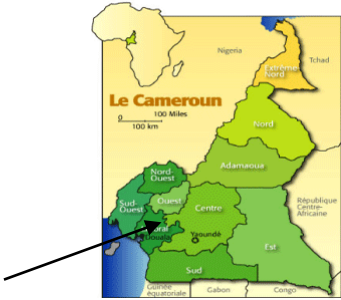
AG	Assemblée Générale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
CC	Comité de Concertation
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
COMES	Conseil municipal élargi aux Sectoriels
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
GEAD	Groupe d'Etude et d'Action pour le Développement
GIC	Groupe d'Initiative Commune
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINSANTE	Ministère de la Santé
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MP	Microprojet
OAL	Organisme d'Appui Local
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif

Liste des tableaux

Tableau	Page
Villages, quartiers et population d'Edzendouan	14
Données sociales	15
Données sur la gestion durable des terres	16
Répartition des clans par village	17
Institutions éducatives	18
Institutions sanitaires	18
Routes	19
Points d'eau potables	19
Situation de référence par secteur avec infrastructures	26
Situation de référence par secteur sans infrastructure	27-29
Synthèse des principales activités économiques par type d'acteur	30
Synthèse des principales institutions actives dans le village	31
Synthèse sur les populations vulnérables	31
Synthèse sur les principaux corps de métiers	32
Synthèse du DIC	33-35
Matrice diagnostique des ressources naturelles	36
Problèmes consolidés par secteur	37
Synthèse des problèmes par secteur	37-38
Synthèse des Idées de projets par secteur	
Secteur Travaux publics	39-40
Secteur Eau et Energie	41-42
Secteur Santé publique	43
Secteur Education de base	44
Secteur Enseignement secondaires	45
Secteur Agriculture	46
Secteur Emploi et Formation professionnelle	47
Secteur Jeunesse	48
Secteur Sport et Education physique	49
Secteur promotion de la femme et de la famille	50
Secteur Affaires Sociales	51
Secteur Transport	52
Secteur Communication	53
Besoin de formation	

Liste des Cartes et figures

Carte de la commune d'EDZENDOUAN
Carte sociale de la Commune d'Edzendouan
Carte scolaire de la Commune d'Edzendouan
Carte sanitaire de la Commune d'Edzendouan
Carte hydraulique de la Commune d'Edzendouan
Carte sociale d'Edzendouan ville
Carte sociale d'Edzendouan village
Carte sociale de Afaneselle
Carte sociale de Ndzana
Carte sociale de Afanmvié
Carte sociale de EboInkok
Carte sociale de Afabtebini
Carte sociale de Akondok
Carte sociale de Ngomban
Carte sociale de Minkoemibe
Carte sociale de Meka'a
Carte sociale de Mebengadzama
Carte sociale de Nkoayos
Carte sociale de Mvomndoumba
Carte de base de la zone d'Edzendouan
Carte hydrographique et routière
Carte thématique Etablissement public marchand
Carte scolaire
Carte sanitaire
Carte hydraulique
Carte des infrastructures (ponts et buses)



Liste des photos

- Hôtel de ville d'Edzendouan
- Séance de planification villageoise

Liste des annexes

Annexe 1 : PV de validation de la synthèse du diagnostic par le comité de pilotage

Annexe 2 : PV de mise en place des CC

Annexe 3 : cartes sociales par village

Annexe 4 : carte de base et cartes thématiques

Annexe 5 : Composition des équipes de planificateurs

Annexe 6 : Arrêtés communaux portant création du comité de pilotage et du comité de suivi du PCD

Annexe 7 : TDR de l'atelier de planification

Annexe 8 : PV de validation du rapport consolidé par les membres du Comité de Pilotage (COPIL)

Annexe 9 : Check-list de l'ensemble du processus de planification

Annexe 10 : Feuille de présence des participants à l'atelier d'élaboration du PCD

1. INTRODUCTION

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont l'objectif général est de contribuer à améliorer durablement les conditions de vie des populations en milieu rural, et notamment des plus défavorisées ; a au centre de son action, les collectivités territoriales décentralisées avec une forte participation des communautés à la base, de la société civile et des Administrations publiques. Ses principaux bénéficiaires sont donc : les Communes et les Communautés à la base au niveau de chaque village.

La méthodologie d'intervention du PNDP consiste à mettre à la disposition des Communes et des Communautés rurales des organismes d'Appui Local (OAL) pour l'accompagnement à l'appropriation du processus participatif. La première étape de leur mission est l'élaboration participative des Diagnostics sectoriels par village. La mise en œuvre de ces diagnostics est appelée à induire des changements dans le mode de gestion de développement du milieu de vie des populations concernées, et en même temps, promouvoir de nouveaux rapports entre les différents Partenaires de développement au niveau local.

C'est dans ce cadre que l'OAL dénommé « GEAD » est mis à la disposition de la Commune d'EDZENDOUAN, éligible aux activités du PNDP dans la Région du Centre. La mission de « GEAD » est d'accompagner ladite commune et ses Communautés de base dans la mise en œuvre du PNDP dans tous ses aspects.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

a. Contexte et justification

Le PNDP est un programme qui accompagne le mouvement de Décentralisation en cours au Cameroun. Sa mise en œuvre s'inspire de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi adoptée par le Gouvernement. La stratégie du PNDP consiste à placer les populations au centre du processus de développement et à laisser aux Communes et Communautés rurales le soin de définir leur propre vision de développement, en mettant en évidence des problèmes et des actions prioritaires, d'en être les co-financeurs, de les mettre en œuvre et d'en assurer le suivi et l'évaluation, le cas échéant, l'entretien des ouvrages réalisés.

La commune d'EDZENDOUAN compte treize (13) villages et un espace urbain, soit au total, quatorze (14) Unités de Diagnostic sectoriel et de Planification participative

b. Objectifs du Diagnostic participatif

Objectif général

L'objectif général du Diagnostic sectoriel est de définir la problématique et la vision de développement de la Communauté du village.

Objectifs spécifiques

Divers objectifs spécifiques sont poursuivis ; à savoir :

- Identifier les atouts, les contraintes et les problèmes de la communauté en mettant en évidence les aspects socio environnementaux ;
- Analyser les problèmes prioritaires et trouver les solutions endogènes ;
- Initier les populations à la planification stratégique et opérationnelle
- Identifier les microprojets souhaités par la communauté en vue de les soumettre à l'Exécutif communal pour la définition de projets communaux ;
- Faciliter la mise en place d'une Association villageoise de développement et l'élection d'un Comité de Concertation (CC) qui assurera la coordination et le suivi des actions de développement dans le village.

- Faciliter l'appropriation par les populations, de l'approche méthodologique adoptée pour la réalisation du diagnostic sectoriel.

c. Structure du document

Pour la rédaction du présent Diagnostic, nous commencerons par apporter des précisions méthodologiques. Ensuite, nous présenterons les résultats du processus de planification articulé autour des grands points suivants :

- Le contexte actuel de développement des communautés.
- Le diagnostic participatif à l'issue duquel les problèmes et les actions à mener seront définis.
- La planification stratégique des actions sur cinq (05) ans et la planification opérationnelle des actions endogènes de la première année assortie d'un budget.
- La mise en place du comité de concertation pour la mise en œuvre et le suivi des actions planifiées

Le Diagnostic sectoriel est un support pour l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD).

2. METHODOLOGIE

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

L'approche méthodologique utilisée pour réaliser cette étude est une approche participative. Cette démarche a prévalu lors des échanges avec la communauté, au cours desquels la population a travaillé en groupes socioprofessionnels (hommes adultes, femmes, jeunes) chaque fois que cela était utile suivi des restitutions en plénière. Pour certaines activités, la population a travaillé en groupe mixte. D'une façon générale, la démarche est celle contenue dans les outils validés, lors de l'atelier de formation des OAL organisé en juin 2010 à Mbalmayo par le PNDP. Elle comprend 02 phases :

- La phase préparatoire
- La phase de réalisation du diagnostic et de planification proprement dite

2.1. LA PHASE PREPARATOIRE

2.1.1 Réunion de lancement de la mise en œuvre du PNDP à EDZENDOUAN

Vendredi 07 Janvier 2011, a eu lieu à EDZENDOUAN, une réunion de sensibilisation et d'information de toutes les forces vives de la Commune sur le PNDP et la mission de l' OAL.

Cette sensibilisation devait permettre une forte mobilisation des populations et faciliter ainsi l'accueil de l'OAL par les communautés concernées. Au cours de cette rencontre à laquelle a pris part le PNDP Centre, la proposition du calendrier établit par l' OAL a été discutée et validée de façon participative.

2.1.2 Prise de connaissance du milieu

Cette étape a commencé par une séance de travail avec le Maire et a permis à l'équipe de recueillir des informations sur le réseau routier de la commune et la position géographique des différents villages. Elle s'est poursuivie au niveau du village où l'équipe du GEAD est arrivée chaque fois la veille du début des diagnostics. Cela permettait de :

- Présenter le PNDP aux Responsables du village, ses objectifs et sa stratégie de mise en œuvre ;
- Clarifier le rôle des communautés villageoises dans la mise en œuvre des actions de ce programme, dans une logique de développement communautaire impliquant la mobilisation de 04 ressources à savoir : les ressources naturelles, humaines, matérielles et financières ;
- Collecter un certain nombre de données environnementales dans la région ;
- Convenir des modalités pratiques (hébergement, restauration, lieu et salle pour les séances, date et heure de travail pendant les ateliers de planification)

2.1.3. Préparation pédagogique de l'équipe des facilitateurs

Elle a consisté au niveau de l'équipe du GEAD à harmoniser les techniques et les méthodes qui seraient utilisées lors du diagnostic participatif et de la planification locale. Une mise au point a été faite sur les aspects matériels (papier conférence, markers, scotch, ciseaux, bloc notes, papier format A4, stylo à bille, crayons, gommages, règles, etc.), sur la méthode de travail (revue des outils, leur enchaînement et leur utilisation) et sur la durée par village du diagnostic (03 jours). Compte tenu du nombre de village, deux équipes de facilitateurs ont été constituées.

Cet atelier interne s'est tenu au siège du GEAD le 12 janvier 2011 ; et a permis d'arrêter les modalités ci-après :

a) L'équipe de facilitation :

- Un animateur,
- 02 Rapporteurs.

2.2. Collecte des informations et traitement

Arrivée dans les différents villages la veille du diagnostic, les équipe de facilitation étaient accueillies par les chefs de village entourés de quelques conseillers et ou notables qui les logeaient. Le programme ayant été diffusé lors de l'atelier de lancement du 07 janvier 2011 à la Mairie, les populations, avisées d'avance, se réunissaient dès le lendemain pour le début des travaux qui duraient trois (03) jours selon le programme en annexe 1.

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

La consolidation des données s'est faite en atelier au sein de l'équipe d'intervention. Les consultants s'étant réparti la rédaction des rapports se sont réunis, et sur la base d'un canevas validé par le PNDP ont procédé au partage et à la consolidation des données.

3. RESULTATS CONSOLIDES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

3.1. Synthèse des données générale de base (localisation de la Commune, nombre de village, population par village, Pyramide des âges, flore, faune, etc (utiliser des tableaux autant que faire se peut).

Localisation de la Commune

La Commune d'EDZENOUAN se trouve au Nord-Ouest du département de la MEFOU et AFAMBA. Elle est limitée au sud par la Commune de Soa, à l'Est par la Commune d'Esse, à l'Ouest, par les Communes d'Obala et de Batschenga (Lékié), au Nord par la commune de Mbandjock (Haute Sanaga).

Carte

La commune d'EDZENDOUAN compte 13 villages et un espace urbain répartis en 73 hameaux et quartiers ainsi qu'il suit :

Les villages et les quartiers

Village	Nombre de quartiers	Population		
		Hommes	Femmes	Total
Edzendouan-ville	05	100	120	250
Edzendouan-village	06	250	300	550
Mvomndoumba	08	1000	1300	2300
Nkoayos	04	300	200	500
Ndzana	07	1500	2500	4000
Afanessele	03	450	550	1000
Akondok	05	80	120	200
Ebolnkok	05	200	300	500
Mebengandzama	07	90	120	210
Meka'a	08	290	200	490
Minkoe Mibe	04	100	120	220
Ngomban	07	90	60	150
Afan Atebini	02	80	120	200
Afanmvié	02	220	280	500
Total	73	4750	6290	11070

3.2 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

3.2.1 Données biophysiques

Climat

Le climat qui prévaut dans les villages est de type tropical. Il n'y a pas de relevé de pluviométrie disponible au niveau des postes agricoles qui selon la population sont désertés par leurs titulaires.. Cependant, quatre saisons sont observées au cours de l'année :

- Une grande saison sèche qui va de mi novembre à mi mars ;
- Une petite saison sèche qui va de mi juin à mi-août ;
- Une petite saison des pluies qui va de mi mars à juin ;
- Une grande saison des pluies qui va de mi-août à novembre.

Il est cependant à noter que depuis un certain temps, les populations subissent des changements climatiques qui perturbent le calendrier agricole avec des faux démarrages des pluies ou des sécheresses prolongées.

Relief

Le relief est plat. Le point le plus bas se trouve au village de NDANA (Pont sur BEFEDE - 528 m d'altitude) , et le plus haut à Mebengadzama Chefferie .

Sol

Le sol est de type sablo argileux dans l'ensemble et latéritique par endroits.

Hydrographie

La Commune compte de nombreux cours d'eau. Malheureusement, plusieurs de ces cours d'eau tarissent en saison sèche. Les ressources en eaux sont rares, dans la partie Sud de la Commune (Afanessele, Ndzana). La situation est moins difficile ailleurs.

Végétation

Les villages sont constitués de savane et d'une forêt secondaire. La zone forestière a été fortement détruite pour la création de cacaoyères. Le NDIASSANG

Faune

On rencontre des lièvres, des biches, des antilopes, des hérissons, des porcs-épics ; singes, varans, rats, serpents quelques petits carnassiers comme faune terrestre. La faune avienne quant à elle est constituée de perroquets ; de cacatoès, et d'une multitude de petits oiseaux allant des colibris à la tourterelle en passant par le moineau.

Espèces menacées ou en voies de disparition

La zone reste relativement giboyeuse, cependant, les grands carnassiers ont disparus ; les singes sont fortement menacés par le déboisement et la chasse au fusil. Au niveau de la flore, le tali, le pachi l'iroko, le moabi, le bubinga sont menacés.

Espèces protégées

Le NJASSANG (Ricinodendron heudeloti) est une espèce protégée dont les fruits sont exploités comme produit forestier non ligneux aux fins commerciales

3.2.2. Données sociales

Aspect	Commentaires
Les conditions de vies des populations	Les populations travaillent et gagnent de l'argent par la vente des productions agricoles, le cacao notamment. Le mauvais état des routes ne facilite pas la vente des autres produits agricoles. Cependant, malgré les revenus du cacao réputés consistants selon plusieurs sources, la qualité de l'habitat et de vie marquée par une consommation des alcools durs ne laisse pas l'impression d'une bonne vie. Cette situation semble relever de la mentalité que d'une insuffisance absolue de moyens de subsistance.
Les couches vulnérables	Les personnes handicapées ne sont pas rejetées, elles sont prises en charge par les familles. Les femmes et les jeunes ne font pas l'objet d'une discrimination. Les enfants souffrent pour certains des problèmes alimentaires, non pas par manque d'aliments, mais à cause d'une formation insuffisante des mamans dont certaines connaissent une maternité précoce. Certains enfants ne sont pas scolarisés par négligence des parents et non par manque de moyens.
Les populations autochtones	Il n'y a pas de pygmées dans les villages de la Commune d'EDZENDOUAN.
Les allogènes	Les villages de la commune sont hospitaliers. On y rencontre des camerounais venant d'autres régions : les toupouris, les bamilikés, les Bamendas, les Bafia, les Boulous, les Bassas. On y rencontre également des africains venant d'autres pays : les Maliens, les Sénégalais.

3.2.3. Données sur la gestion durable des terres

Au plan environnemental les constats spécifiques complétés par l'analyse des populations ont porté sur les aspects suivants :

Aspect	Commentaire
Préservation des sols	La pratique des jachères est l'unique stratégie de préservation de la fertilité des sols
Préservation des ressources forestières (faune et flore)	En ce qui concerne les ressources forestières, les agriculteurs laissent certaines tiges d'arbres sauvages dans les cacaoyères. En ce qui concerne la faune, il n'y a aucune stratégie et le braconnage sévit, sans distinction d'espèces.
Préservation de la qualité de l'air, de l'eau et de la vie	Latrines à ciel ouvert et non aménagées, fumiers à ciel ouvert derrière la case, déjections humaines et animales dans la nature : nous sommes en présence d'une émanation constante de méthane à ciel ouvert susceptible d'affecter la qualité de l'air. Par le ruissellement, ces déchets décomposés finissent leur course dans les rivières et les sources naturelles. Il n'est pas exagéré de penser qu'il y a un problème d'hygiène et de salubrité qui peut affecter la qualité de l'eau et, partant la qualité de vie des populations. Les risques de pollution sont également entretenus par l'usage massif des fongicides et insecticides dans les cacaoyères.
Prise en compte des écosystèmes fragiles et de la réhabilitation des terres dégradées	Le village n'a pas de zone à écologie fragile, ou de terres souillées à réhabiliter connue. Par conséquent aucune stratégie de mise en défens ou de réhabilitation n'est en cours dans le village
Préservation des cours et plans d'eaux	Les populations subissent le dessèchement des cours d'eau en saison sèche et ne mènent aucune activité de rétention de l'eau. Cette situation découle d'un manque de formation et d'absence d'une politique locale de gestion du déficit hydrique dans certains villages.
Préservation de la biodiversité	Les populations manquent de formation sur la notion de biodiversité, et ne mènent aucune activité de protection ou de régénération des espèces
Préservation des superficies agricoles de parcours	Il n'y a pas de mouvements de troupeaux susceptibles de poser un problème aux agriculteurs, par conséquent, il n'y a aucune stratégie de préservation des superficies agricoles de parcours.
La gestion des conflits	Il n'y a pas de conflit éleveurs /agriculteurs dans le village Les conflits fonciers sur les propriétés traditionnelles (Domaine National) sont gérés par la Chefferie et la Sous-Préfecture
La sécurité foncière	Les terrains, en majorité ne sont pas titrés et relèvent du Domaine national. Toutefois, un droit coutumier est reconnu aux familles sur les terres de leurs ancêtres.
Les conditions de vie des populations	Des problèmes d'hygiène et de salubrité sont récurrents et relèvent de la mentalité. Ils touchent plusieurs domaines : Non balayage systématique des maisons le matin, absence de latrines aménagées, manque de finition et d'entretien des cases.

3.3. ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

Population

La Commune d'Edzendouan compte 11 070 habitants. Dont environ 55% de femmes et 45% d'hommes. La population est relativement jeune. Sur le plan religieux, on recense les catholiques romains (en majorité), les pentecôtistes, les orthodoxes et quelques musulmans. La commune est peuplée de l'ethnie Mvele. Celle-ci est subdivisée en clans qu'on retrouve dans les villages selon la répartition ci-après :

Répartition des clans par village

La commune est habitée par la tribu Mvelé dont la dispersion géographique se fait par clans ainsi qu'il suit :

Village	Clan
Edzendouan-village	Yemvela
Edzendouan-ville	Yemvela auxquels s'ajoutent des allogènes
Mvomndoumba	Yendobo, Yetemanga, Yetembuna, Yemeno'o Ndom, Yefada et Etom
Nkoayos	Yedoun, Ybo'o et Akok
Ndzana	Mvog-Soumbou, Yembolo
Afanessele	Yemvela
Akondok	Mekomba
Ebolnkok	Yengoka
Mebengandzama	Yemba'a et Yemedzab
Meka'a	Yemba'a
Minkoe Mibe	Yemvela
Ngomban	Fong(Akom)
Afan Atebini	Yemvela et Yessam
Afanmvié	Yemvela et Yebessala

Culture

La principale langue parlée dans les communautés est le Mvelé. Des danses traditionnelles sont exécutées lors des grands événements tels que les mariages, les deuils, les naissances, les cérémonies officielles. Ces danses sont : l'Essani, l'Ekamba, le Koe. Le principal rite est l'Akous (rite du veuvage). Comme interdits, les femmes ne mangent pas de serpents. Il n'y a pas de zone interdite dans les villages.

Habitat

Trois types d'habitats s'observent dans les communautés : les habitations en dur, en terre battue et en briques de terres. La majorité des habitations est construite en terre battue (matériaux provisoires).

Système foncier

La terre dans la communauté appartient aux hommes et aux filles natives du village non mariées. Elle peut s'obtenir par héritage, achat ou legs. Les garçons et les filles peuvent hériter des terres de leur père à sa mort.

Institutions socio-économiques existantes

Institutions éducatives

Village	Ecole maternelle	Ecole primaire	CES	CETIC	Total	Observations
Edzendouan-ville	0	0	1	1	2	
Edzendouan-village	1	1	0	0	2	
Mvomndoumba	0	1	0	0	1	
Nkoayos	0	1	0	0	1	
Ndzana	1	2	1	0	4	1 maternelle et une école primaire catholique
Afanessele	0	1	0	0	1	
Akondok	0	0	0	0	0	
Ebolnkok	0	1	0	0	1	
Mebengandzama	0	1	0	0	1	
Meka'a	0	0	0	0	1	
Minkoe Mibe	0	0	0	0	0	
Ngomban	0	0	0	0	0	
Afan Atebini	0	0	0	0	0	
Afanmvié	1	2	0	0	3	1 maternelle et 1 école primaire catholique
Total	3	10	2	1	16	

Institutions sanitaires

Village	Existence ou non d'un centre de santé	Statut du centre de santé	Habitant le plus éloigné du centre de santé le plus proche
Edzendouan-ville	0		100 m
Edzendouan-village	1	Public	2 km
Mvomndoumba	0		20 km
Nkoayos	0		30 km
Ndzana	1	Public	3 km
Afanessele	0		8km
Akondok	0		5km
Ebolnkok	0		4km
Mebengandzama	0		25km
Meka'a	0		20km
Minkoe Mibe	0		15km
Ngomban	0		10km
Afan Atebini	1	Confessionnel orthodoxe	1km
Afanmvié	1	Confessionnel catholique	5km
Total	4		

Infrastructures

Routes

Les principaux axes routiers de la commune sont :

Axe	Longueur estimative
Ndzana-edzendouan- Meka- mebengadzama	35km
Ndzana-afabessele-Minkama	15 km
Mebengadzama -Nkoayos	20km
Ngomban-Mvomndoumba	09 km
Nkoayos-mvomndoumba-Afanmvié (Carrefour Okinga mongo)	30 km
Nkoayos –Batschenga	08 km
Mvomndoumba – Batschenga	08 km
Mvomndoumba-akondok-afanatebini	10km
Carrefour Mengolo-assi-Nkopkala (Mvomndoumba)	08 km
Carrefour nkolmelen-Batchenga-08 km (mvomndoumba)	08 km
Carrefour Melen assi-Nkopkala sur 7km (mvomndoumba)	07 km
Akondok- edzendouan ville	04km
Edzendouanvillage- loun	03km
Voirie urbaine (ezendouan village - l’hotel de ville-Cetic)	02 km
Total	168 km

Points d’eau potables

La commune compte de nombreux points d’eau potables, mais la plupart des puits est en panne, Ces pannes proviennent, soit des défauts de construction, soit de pannes non réparée à cause de la faiblesse des Comités de gestion mis en place. Dans certains cas, les populations sont victimes des faux réparateurs venus de la ville, quiles trompent et subtilisent les pompes. La situation des puits se présente comme suit :

Village	Population	Nombre de quartiers	Nombre de puits à motricité humaine	Nombre de forages	Nombre total de points d’eau	Points d’eau fonction nels	Points d’eau en panne
Edzendouan-ville	250	5	1		1	1	0
Edzendouan-village	550	6	2		2	1	1
Mvomndoumba	2300	8	4		4	3	1
Nkoayos	500	4	2	1	3	1	2
Ndzana	4000	7	4		4	2	2
Afanessele	1000	3	3		3	0	3
Akondok	200	5	1		1	1	0
Ebolnkok	500	5	3		3	2	1
Mebengadzama	210	7	3		3	1	2
Meka’a	490	8	3		3	1	2
Minkoe Mibe	220	4	1		1	0	1
Ngomban	150	7	1		1	0	1
Afan Atebini	200	2	3		3	2	1
Afanmvié	500	2	3		3	1	2
Total	11070	73	34	1	35	16	18

Electricité

La Commune d'Edzendouan n'est pas électrifiée. Cependant un quartier du village Nkoayos (quartier chefferie bénéficie de l'énergie électrique. Mais il s'agit d'une ligne privé qui couvre seulement quelques familles dans le village.

Néanmoins, la commune a initié un projet d'électrification qui va couvrir environ trois villages.

Marchés

La commune d'Edzendouan n'a pas de marché organisé. Toutefois, la commune a construit un hangar et quelques boutiques à Eddzendouan ville. Mais ce marché n'est pas exploité.

Les activités économiques des populations

Les populations vivent de l'agriculture ; l'élevage reste traditionnel et peu développé.

L'agriculture vivrière est basée sur la production du manioc, plantain, macabo, tomate, arachide, sésame, maïs, patate, igname.

L'agriculture de rente est basée sur la production du cacao. Quelques palmeraies commencent à voir le jour dans le secteur de Meka. La culture du maïs s'intensifie du côté de Nkoayos à l'initiative d'une élite du village.

L'agroforesterie la plantation des arbres n'est pas structurée, cependant, on note la présence de quelques agrumes, notamment les safoutiers et les manguiers dont certains semblent relever de l'époque allemande.

Le petit commerce : La vente de la bière et de sachets d'alcool fort se pratique dans les maisons. L'épicerie est florissante pendant la campagne cacaoyère. Pendant l'inter campagne, beaucoup de ces petits commerces tombent en ruine. Seules les épicerie tenues par les maliens et sénégalais fonctionnent de façon de façon continues.

On note cependant de petits centres commerciaux avec des boutiques pérennes au niveau des villages de Ndzana, Ebolekok et Edzendouan village.

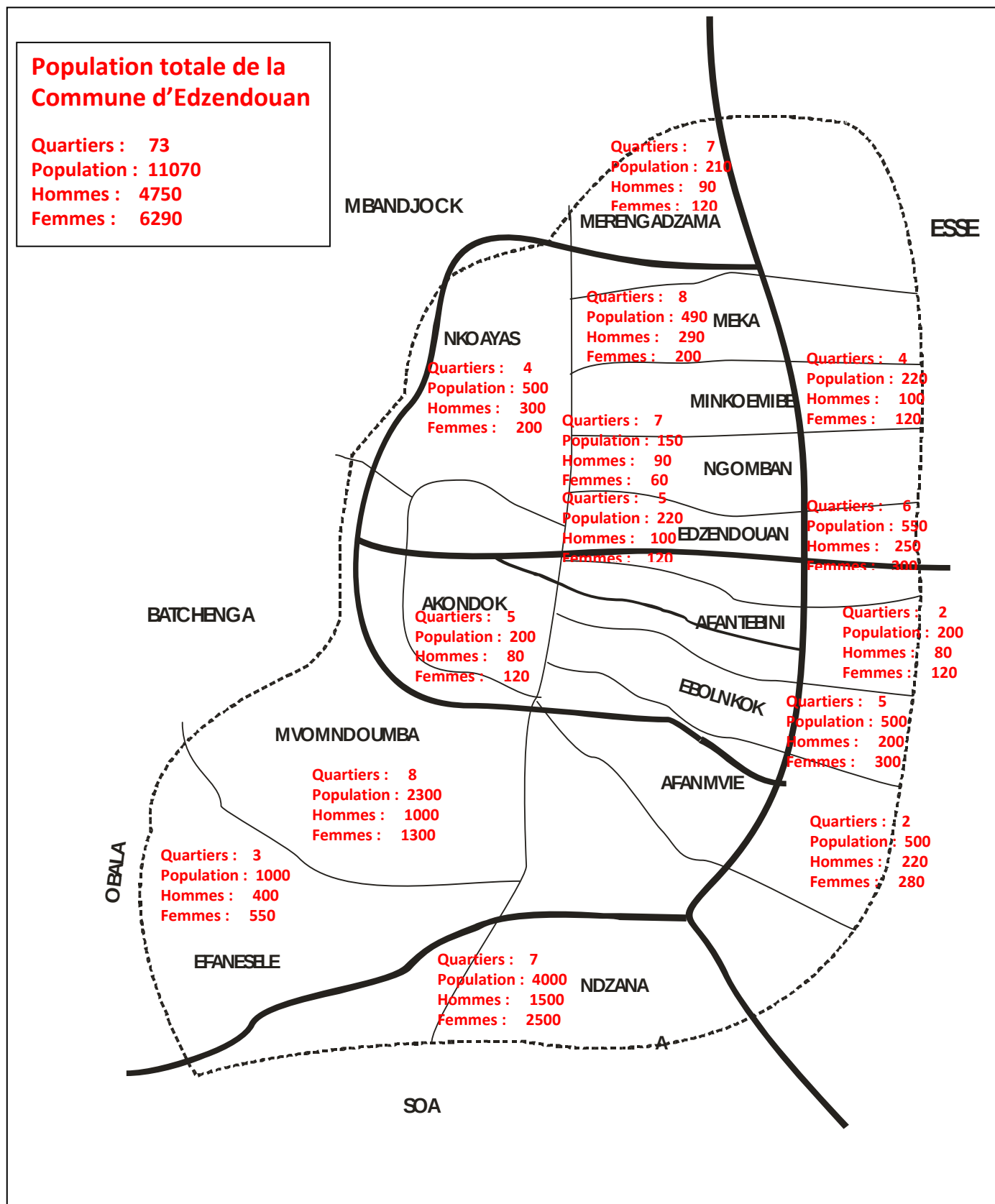
3.4. Cartes thématiques :

CARTE LOCALISATION DE LA COMMUNE PAR RAPPORT AU CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT ET AU CAMEROUN,

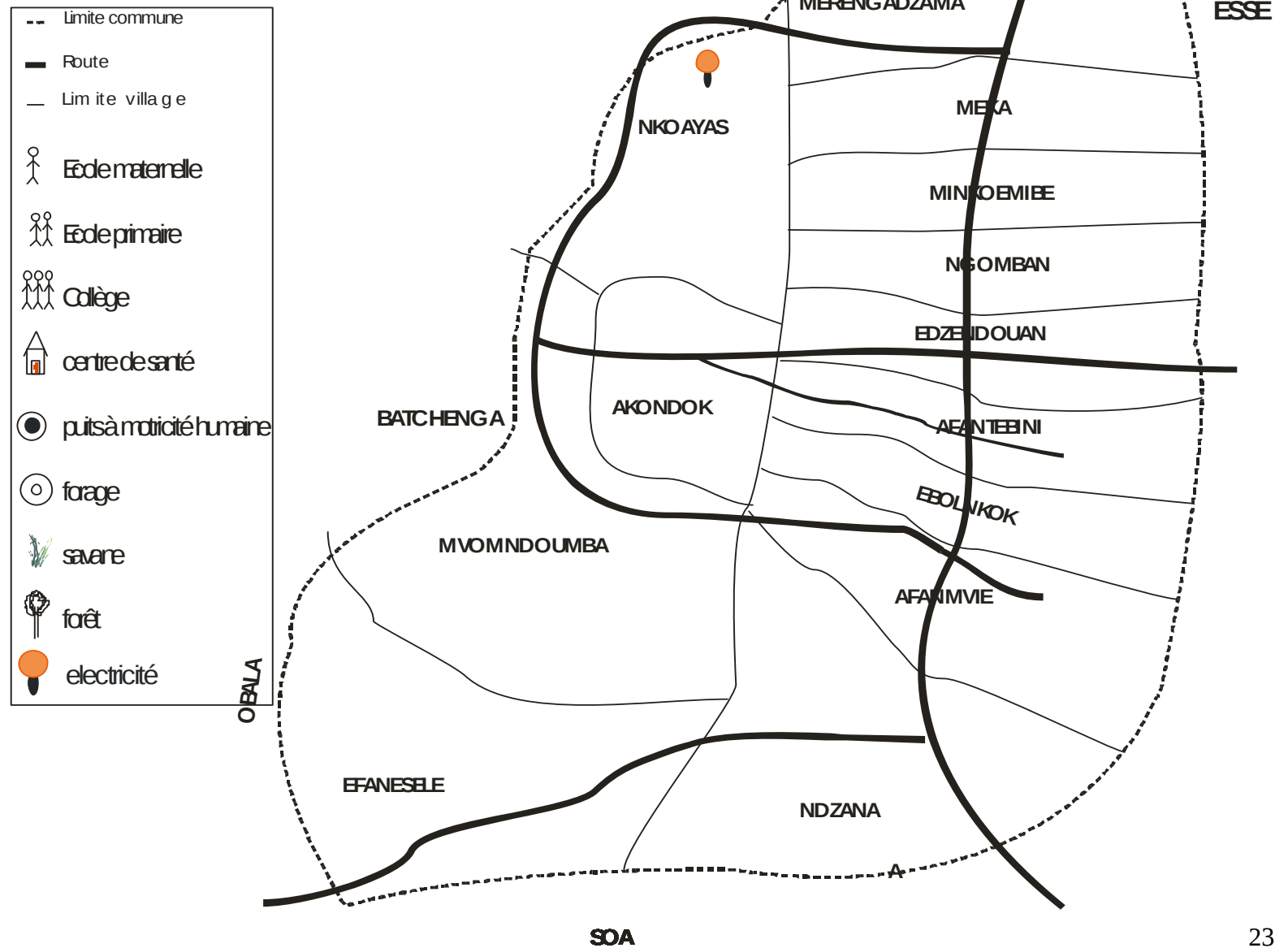


Edzoundouan

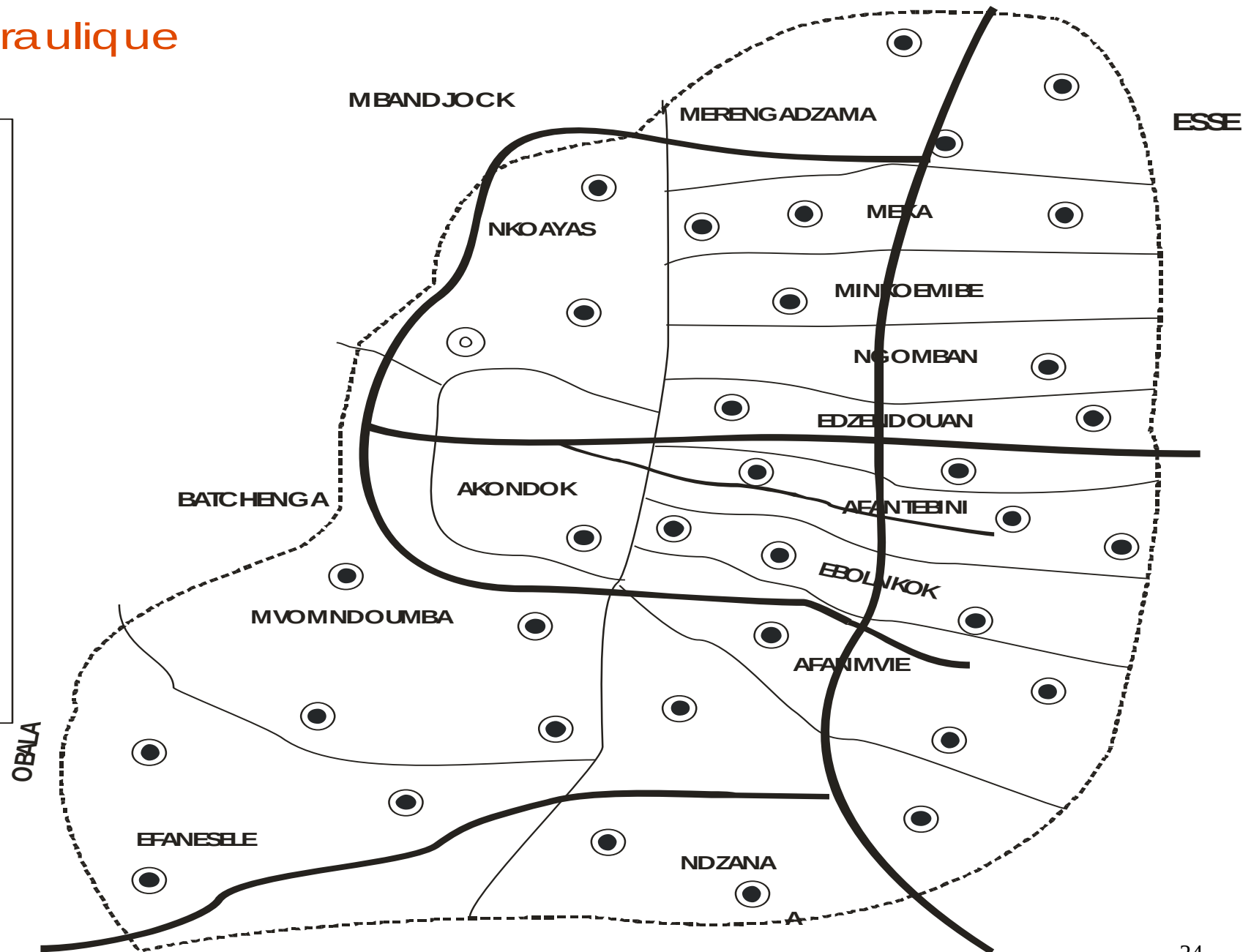
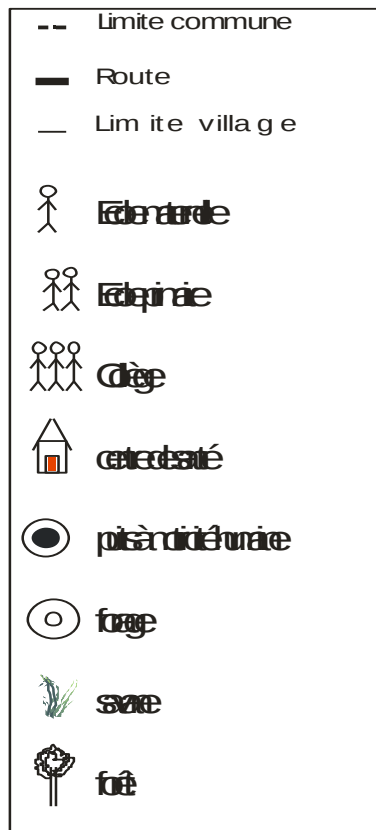
CARTE DES POPULATIONS PAR VILLAGE



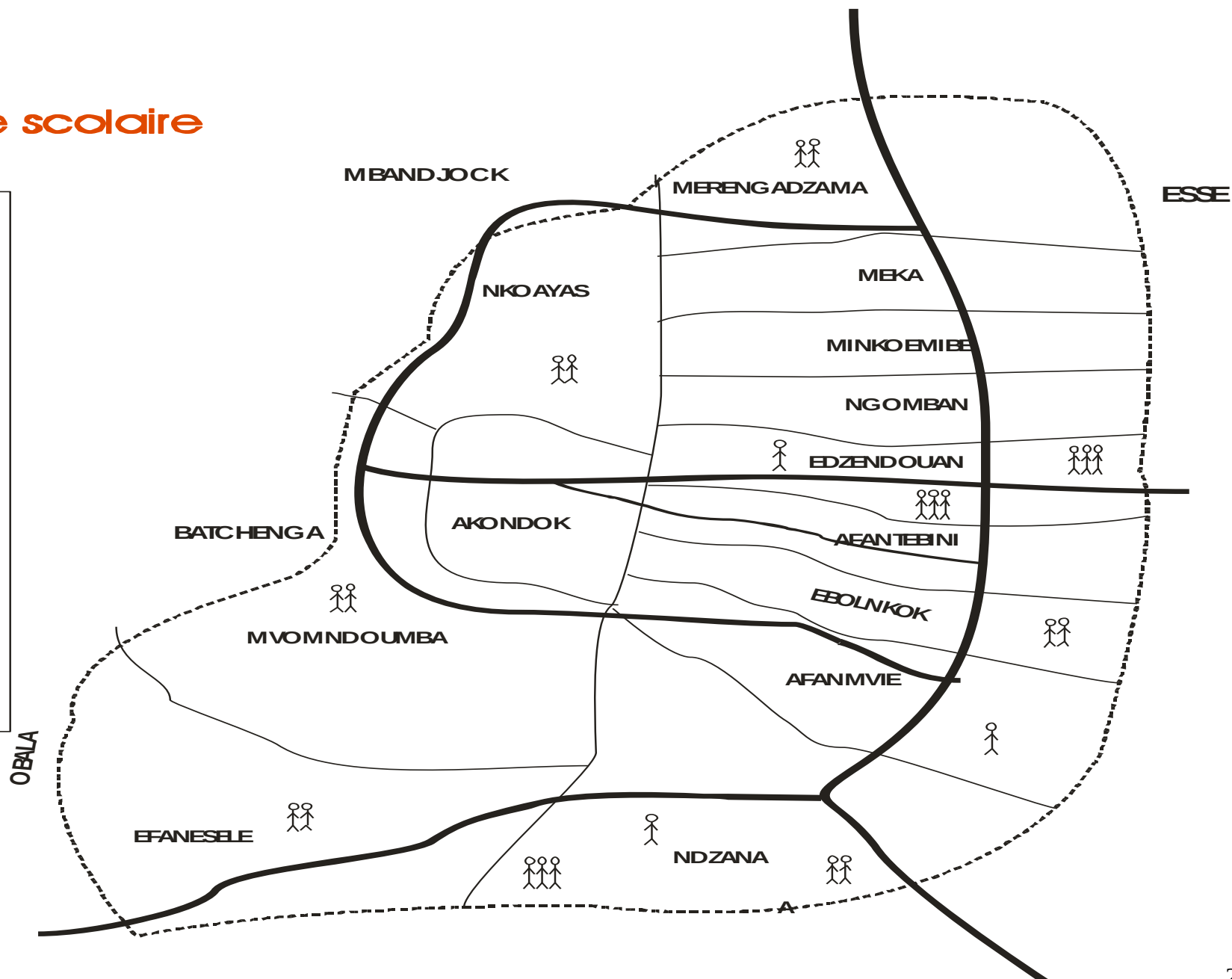
Carte énergétique



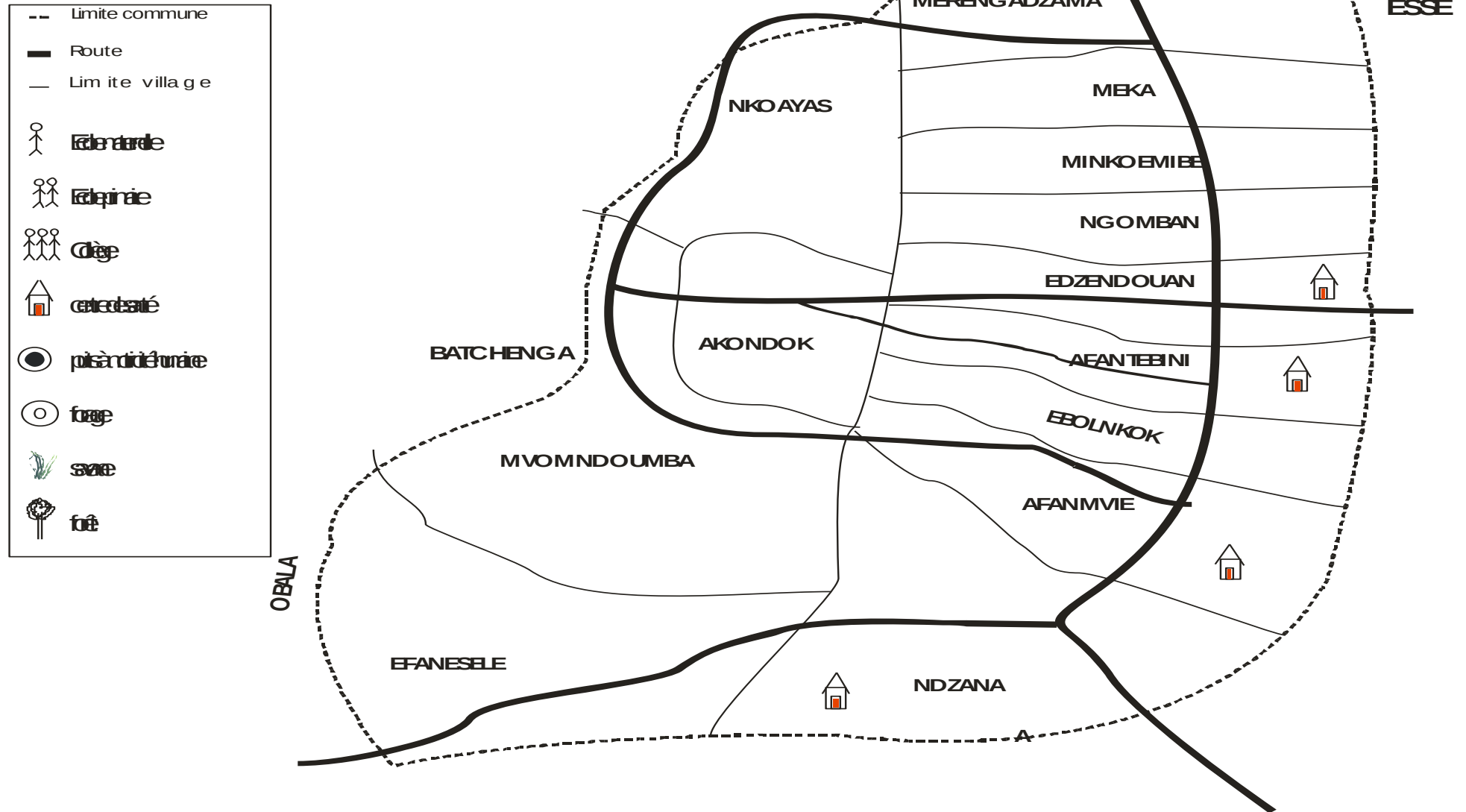
Carte hydraulique



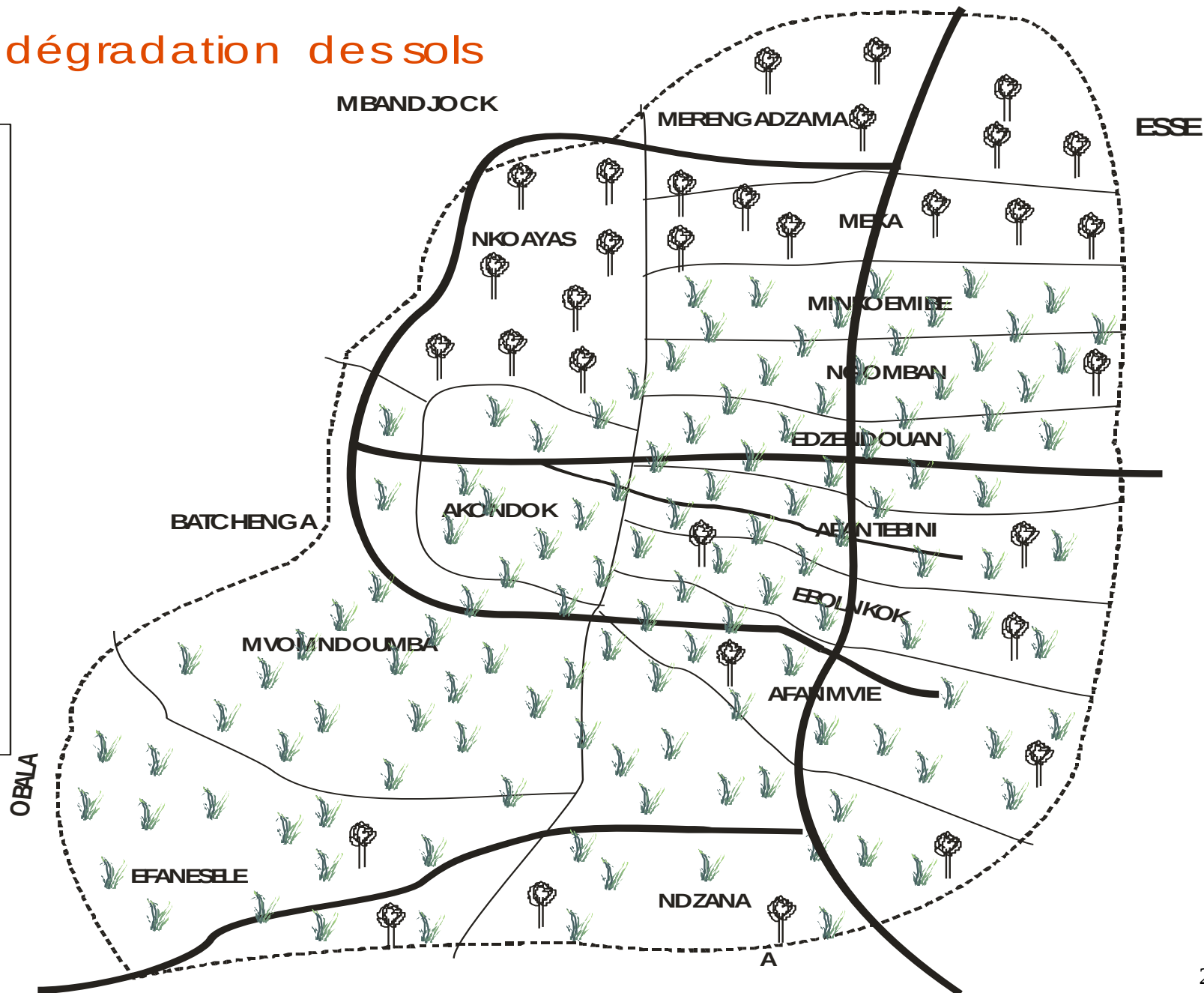
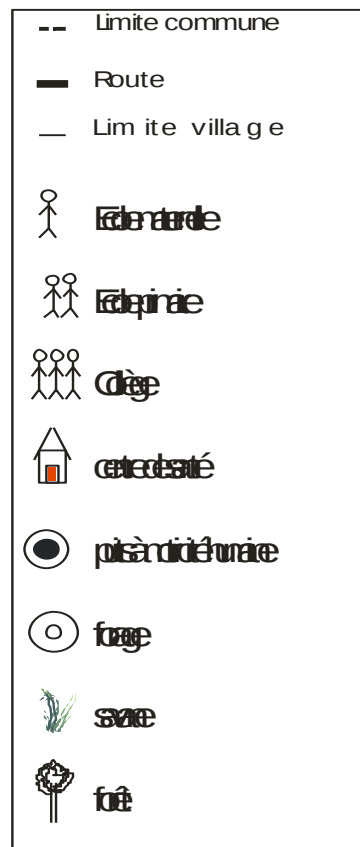
Carte scolaire



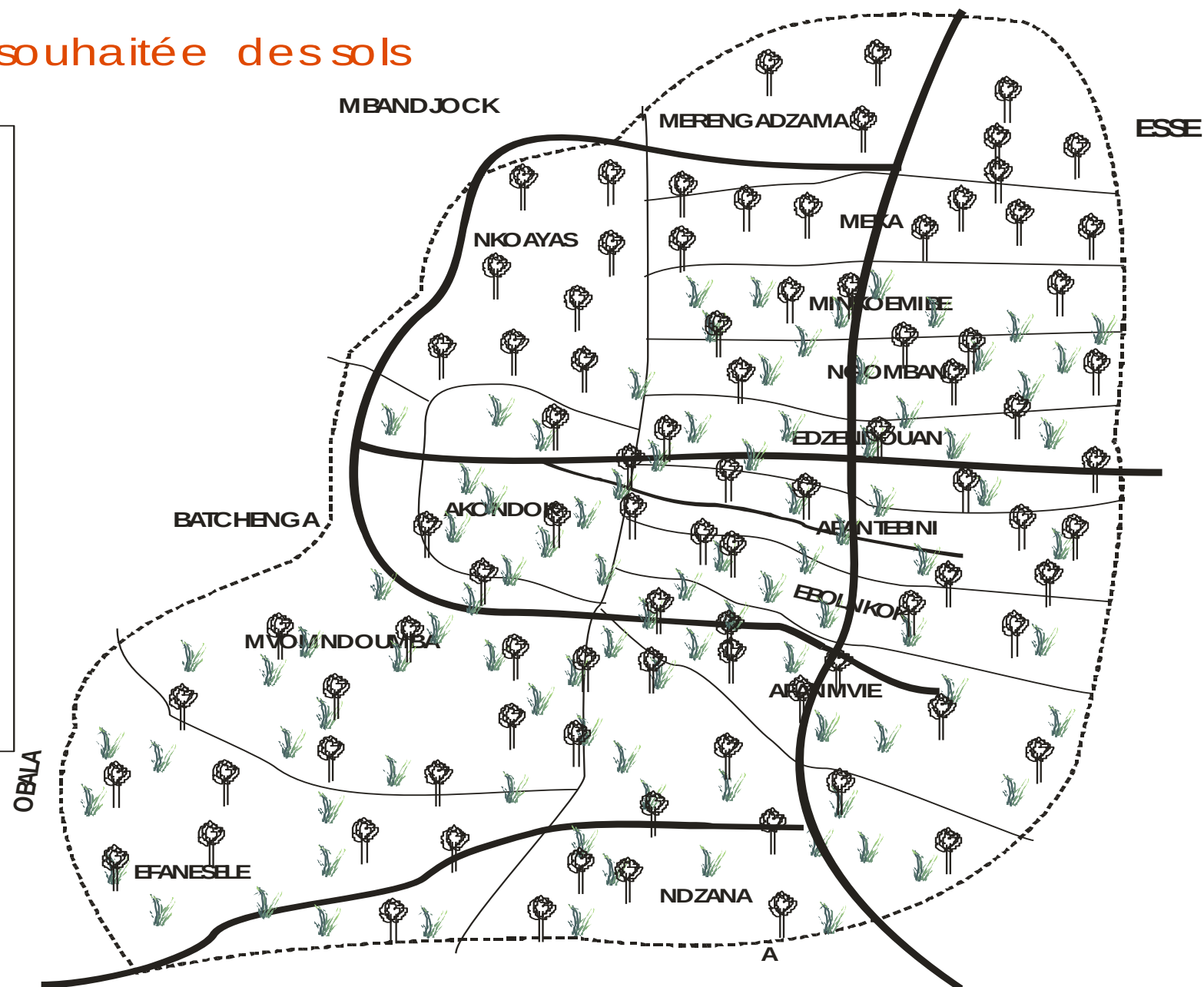
Carte sanitaire



Carte de dégradation des sols



Situation souhaitée des sols



3.3. Situation de référence par secteur

Synthèse de la situation de référence pour les secteurs avec infrastructures

Secteur	Infrastructure	Villages concerné	Nombre	Situation de référence
Santé	Centre de santé	Ndzana, Afanmvié, Afantebini, Edzendouan village	4	2 centres de santé confessionnels 2 centre de santé publics Faible approvisionnement en médicament
Eau et Energie	Forages	Nkoayos	1	En panne au village de Nkoayos
	Puits à motricité humaine	Tous les villages	34	17 en bon état 17 non fonctionnels
Education de base	Ecoles maternelles	Edzendouan-village(01), Afanmvié ou Mviébekon(01) Ndzana(01)	03	Ecoles maternelles catholiques à Ndzana et Afanmvié, Ecole maternelle publique à Edzendouan-village La maternelle publique d'Edzendouan est logée dans une case en blocs de terre non cuites insalubre et non achevée.
	Ecoles primaires	Afanmvié ou Mviébekon (02), Ndzana(02), Edzendouan-village(01), Afanesséle(01), EboInkok(01), Mebengandzama(01), Nkoayos(01), Mvomndoumba(01)	10	08 Ecoles primaires publiques et 02 Ecoles primaires confessionnelles Le nombre de salles de classes et de maîtres est insuffisant Les effectifs sont réduits Les bancs sont suffisants Il manque de logement pour les enseignants
Enseignements secondaires	CETIC	Edzendouan-ville(02), Ndzana(01)	1	Le CETIC manque de bâtiments et d'enseignants à Edzendouan Les effectifs sont faibles
	CES	Edzendouan-ville , Ndzana	2	01 CES à Edzendouan-ville, 01 CES à Ndzana Certains enseignants sont financés par les parents, car non fonctionnaires
Routes		Tous les villages sont desservis	14	Les pistes ne sont pas entretenues Certains ponts détruits, d'autres ne sont même pas construits comme à Ngomban et Minkoemibe La voirie urbaine n'est pas tracée

Synthèse de la situation de référence pour les autres secteurs sans infrastructure sociales) : types d'activités, atouts/potentialités, problèmes/contraintes ;

Secteur/activité	Atout	Potentialité	Problème	Contrainte
Agriculture	Une bonne production de cacao	De la savane disponible pour l'extension des champs vivriers	Difficultés d'accès aux financements agricoles Manque d'encadrement	Pas de banque villageoise pour développer l'épargne Les encadreurs agricoles affectés à EDZENDOUAN désertent leur poste
Elevage, pêche et industrie animale	Une pratique artisanale du petit élevage par les familles	Une savane favorable à l'élevage de petits ruminants	Divagation des bêtes Manque de formation en élevage intensif	Inexistence de services locaux du MINEPIA
Domaines et affaires foncières	Un droit coutumier sur les terres respecté par la population	Des espaces encore inexploités	Difficulté d'accès au titre foncier	les procédures d'accès au titre foncier ne sont pas vulgarisées par les autorités locales les populations se complaisent dans le droit coutumier
Développement urbain et habitat	Une population jeune qui a besoins de logements	De substantiels revenus du cacao pouvant être investis dans l'habitat	Cases inachevées, manque de toilettes confortables.	Mentalité peu favorable à l'amélioration de l'habitat Gouvernance insuffisante en matière d'hygiène et de salubrité
Environnement et protection de la nature	Une riche biodiversité	Deux écosystèmes qui se côtoient (foret/savane)	Manque d'éducation environnementale	Pas de structure d'éducation environnementale Pas de gouvernance environnementale locale
Forêt et faune	Une faune encore abondante	Des espaces pouvant être reboisés	Déforestation aux fins de la culture du cacao et récemment du palmier à huile	Pas de politique communale de gestion des terroirs
Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Des chefferies traditionnelles actives	Un climat de paix	Chefferies vacantes	De nouveaux chefs non encore intronisés par l'autorité administrative
Education de base	De nombreuses écoles	Une jeunesse abondante	Faible intérêt d'un grand nombre de parents pour la scolarisation des enfants	Infrastructures et enseignants en nombre insuffisant
Enseignement secondaire	03 établissements secondaires dans la commune	Une jeunesse abondante	Insuffisance de salles de classes et d'enseignants	Insuffisance des effectifs d'élèves

Enseignement supérieur	Existence d'étudiants de l'enseignement supérieur	Quelques étudiants côtoient la Mairie	Financement insuffisant des études supérieures par les parents, se limitant souvent aux frais d'inscription de 50000 à l'université	Faible mise en réseau des étudiants de la commune Absence d'une politique communale d'encadrement des étudiants
Santé publique	Recul des maladies endémiques	Prise de conscience des populations sur l'importance d'une bonne santé	Centre de santé éloignés, faiblement équipés et approvisionnés en médicament	Prévalence des maladies hydriques
Eau et énergie	Exécutif communal conscient des difficultés d'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité	Démarches initiées par le Maire pour électrifier certains villages	Difficulté d'accès à l'eau potable Absence d'un réseau électrique	Des puits en nombre mais mal construits L'habitat dispersé rendant lourd le financement de l'électrification
Travaux publics	Un réseau routier existant dans tous les villages	Un relief plat n'entraînant pas une dégradation exagérée des voies	Difficulté d'évacuation des produits agricoles	Un entretien très irrégulier des voies par les pouvoirs publics. Manque de moyens financiers à la commune pour entretenir les voies Manque d'organisation des populations pour l'entretien courant des voies
Affaires sociales	Des familles solidaires des personnes handicapées	Un esprit de solidarité	Faible prise en charge des orphelins	Absence d'un service social opérationnel dans la commune
Promotion de la femme et de la famille	Des femmes actives	Des femmes qui s'inscrivent dans les Réseaux d'Organisations de femmes	Difficulté d'accès à l'éducation au planning familial Manque d'acte de mariage	Absence d'une maison de la femme et de la famille Maternités précoces
Jeunesse	Une jeunesse abondante	Une jeunesse engagée dans l'agriculture	Manque d'orientation et de formation professionnelle	Un soutien insuffisant des parents pour les études Manque d'institution de formation professionnelle pour jeunes adultes
Sport et éducation physique	Existence de quelques aires de jeux dans la commune	Des espaces disponibles pour l'aménagement de nouvelles aires de jeu	Difficulté des jeunes à pratiquer le sport dans certains villages	Insuffisance de moyens à la commune pour aménager des aires de jeux Certaines aires de jeu aménagées ne sont pas aux normes
Transport	Existence de moto-taxi	Faible concurrence des véhicules de transport	Manque de garages dans la plupart des villages pour réparer	De nombreux jeunes conduisent des moto-taxis sans permis

			les motos	
Emploi et formation professionnelle	Un besoin de formation professionnelle affiché par la population	Une préoccupation partagée par l'Exécutif communal	Difficulté d'accès à la formation professionnelle	Aucune démarche engagée par les autorités pour construire un centre de formation professionnelle
Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat	Des populations qui s'essayent aux petits métiers	L'existence d'un marché potentiel	Difficulté d'accès aux financements Faible coopération avec la Mairie	Esprit d'initiative et goût du risque limité chez les jeunes. Absence d'une plate-forme communale des opérateurs économiques
Recherche scientifique et innovations	Terres fertiles	Zone de transition forêt/savane pouvant présenter un intérêt pour la recherche agricole	Difficulté d'accès aux résultats de la recherche agricole	Pas de programme de recherche sur EDZENDOUAN Indisponibilité des vulgarisateurs agricoles
Tourisme	De beaux paysages	Une faune diversifiée Existence de sites pittoresques dans les villages	Manque de structures d'accueil	Absence d'une politique touristique communale
Culture	Des danses et rites traditionnels encore vivaces	Une population encore attachée à sa culture	Absence de manifestations culturelles	Absence d'une politique culturelle au niveau de la commune
Mines et développement industriel	Existence de gisement de sables à ciel ouvert	Une population consciente de cette richesse	Manque d'organisation et d'initiatives	Difficultés d'accès aux gisements
Commerce	Une production de cacao et de vivres abondante	Existence des groupements de producteurs	Difficulté d'approvisionnement et d'évacuation Des relations conflictuelles avec le MINCOMMERCE sur la vente du cacao	Mauvais état des routes Absence de marchés périodiques Absence d'un marché urbain
Poste et télécommunication	Capacité des populations à acheter des téléphones portables et des postes radio	Des sites pour installer des antennes téléphoniques , signal radio disponible	Réseau instable Manque d'électricité pour utiliser de façon optimale la radio et la télé	Manque de dynamisme des élites Faible plaidoyer de la commune auprès des opérateurs téléphoniques
Travail et sécurité sociale	Des populations travailleuses	Une population nombreuse	Absence de retraite agricole	Absence d'une institution d'assurance pour assurer la population
Communication	Système d'affichage à la Mairie , Tournées du Maire	Une population avide d'informations sur les projets de la commune	Manque d'étude sur d'autres modes de communication comme un journal ou une radio	Manque d'initiative Manque financement

Tableaux de synthèse des principales activités économiques par types d'acteurs (hommes, femmes, jeunes, baka, etc) ;

Activité	Acteurs				Situation de référence
	Hommes	Femmes	Jeunes	Allogènes	
Agriculture de rente					
Cacaoculture	x	x	x	x	500 kg à l'hectare
Palmier à huile	x				Activité naissante dans la commune
Agriculture vivrière					
Manioc		x		x	7 tonnes à l'hectare, Taille des plantations 1/4 hectare par ménage
Plantain	x	x	x		100 à 500 régimes par ans
Macabo		x			10 bacos en moyenne par an par producteur
Maïs		x			50 kgs par an par famille
Arachide		x			02 sacs en moyenne par an par famille

Tableaux synthèse des principales institutions (GIC, association, ONG, Projet, etc) intervenant dans la Commune ;

Village	Nombre				Partenaires/Projets
	GIC	Association	ONG		
Afanessele,	5	7	1		FEICOM INADES-FORMATION PNDP
Ndzana,	4	4	1		
Afanmvié	2	3	1		
Ebolkok	4	2	1		
Afantebini,	2	4	-		
Akondok,	2	2	-		
Edzendouan village	3	3	-		
Edzendouan ville,	0	0	1		
Ngomban	2	3	-		
Minkoemibe,	1	6	-		
Meka'a,	1	5	2		
Mebengadzama,	2	3	1		
Nkoayos	4	4	1		
Mvomndoumba	3	2	-		
TOTAL	35	48	9		

3.4. Synthèse provisoire sur les populations vulnérables

Village	Typologie			Situation de référence		
	Handicapés moteur	Handicapé visuels	Orphelin	Problèmes	Atouts	Besoins
Afanessele,	1	2	5	Faible prise en charge	Appui des familles	Matériel roulant pour les handicapés moteur Cannes pour les handicapés visuels Fournitures scolaires pour les orphelins
Ndzana,	2	3	10			
Afanmvié	1	2	3			
Ebolkok	1	2	2			
Afantebini,	-	1	2			
Akondok,	1	1	4			
Edzendouan village	2	2	-			
Edzendouan ville,	1	-	3			
Ngomban	1	1	-			
Minkoemibe,	-	-	-			
Meka'a,	1	-	-			
Mebengadzama,	1	2	2			
Nkoayos	1					
Mvomndoumba	1	5	6			
Total	14	21	37			

3.5. Synthèse sur les populations Pygmées (suivant composantes PDPP) ;

Il n'y a pas de pygmées sur le territoire de la commune d'EDZENDOUAN

3.6. Synthèse sur les principaux corps de métier

Corps de métier	Edzoudouan ville	Edzoudouan village	Afanessele	Ndzana	Afanmvié	EboInkok	Afantebini	Akondok	Mvomndoumba	Nkoayos	Mebengadzama	Meka	Mikoemibe	Ngomban	Total	Atouts	Contraintes
Bar-alimentation	3	3	0	6	4	3	3	0	0	1	2	2	2	1	30	Forte clientèle	Difficultés d'approvisionnement en raison de l'état des routes Manque de financement
Epicerie	0	1	1	1	1	3	1	0	1	1	1	1	2	0	14	Forte clientèles	Difficultés d'approvisionnement en raison de l'état des routes Manque de financement Manque de formation en gestion
Production de beignets	0	2	1	3	6	2	1	1	1	3	2	2	1	1	26	Clientèle existante	Manque de financement
Coiffure hommes	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	Clientèle existante	Manque d'électricité pour l'usage des tondeuses
Coiffure dames	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	Clientèle existante	Manque d'électricité pour l'usage des casques
Moto taxi	0	15	20	25	15	6	5	4	0	7	10	5	3	0	115	Faible concurrence des véhicules	Manque de réparateurs de proximité
Réparateur de motos	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	Existence d'un marché	Manque de financement pour stocker les pièces de rechange
Restauration de terrasse	4	10	2	10	3	4	1	0	0	1	3	5	3	0	46	Clientèle existante	Difficulté d'approvisionnement en gibier
Couture	0	2	3	4	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	13	Clientèle existante	Manque d'électricité pour l'usage de machines électriques pour notamment le surfilage
Call box	0	3	0	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	10	Marché potentiel	Instabilité du réseau
Vente de carburant	1	3	2	1	4	2	0	1	1	1	4	4	1	1	26	Marchés existant	Difficulté d'approvisionnement Manque de financement
Total	8	42	29	52	36	23	13	6	3	14	23	20	12	3	284		

Tous ces acteurs sont pour la plupart dans l'informel, et n'entretiennent que très peu de relations avec la commune, celle-ci n'ayant pas initié la mise en place d'une plate-forme de concertation avec les opérateurs économique.

- la plupart de ces acteurs a besoin de financement pour développer leur activité. Mais en dehors de NDZANA, il n'y pas de structure de microfinance dans la commune pour les soutenir.

3.7. Synthèse du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC)

Rubrique	Description	Forces	Faiblesses
Gestion des ressources humaines	La Mairie compte un effectif de 05 personnes dont 03 propres à la Mairie :01 secrétaire,01employé de bureau et 01 agent temporaire(chargé de l'Etat civil) et 02 fonctionnaires nommés par l'administration comme SG et RM. Ces derniers ne résident pas à Edzendouan .La Mairie ne dispose pas d'un organigramme formel. Il n'existe pas de profil de carrière ni de système de motivation pour le personnel communal. L'évaluation est faite à travers des bulletins de notes qui sont inexistants. Leur inexistence bloquerait les avancements. Les recrutements ont été suspendus par la tutelle. Et même en cas de recrutement ;le Maire doit exprimer ses besoins à la tutelle pour approbation. Le mode d'avancement est lié à l'ancienneté .La décision des avancements incombe au Maire de concert avec ses adjoints. Il n'existe pas de texte règlementant la discipline. Les salaires sont irréguliers(les arriérés de 2007 à 2010 viennent d'être éponges et 2011 de janvier à mai ,reste à payer).	Le SG et le RM sont qualifiés et assez outillés pour travailler en harmonie et assurer un bon fonctionnement de la Mairie. Le personnel recruté par la commune est volontaire et disponible. Les arriérés de salaires de 2007 à 2010 éponges par le Maire permettent de remobiliser le personnel et les rend confiants	Personnel communal insuffisant et non qualifié. L'indisponibilité du personnel fonctionnaire de surcroûts responsables de services constitue un obstacle sérieux au bon déroulement du travail. Le secrétaire Général n'est pas résident. Le manque de collaboration entre le Maire et le Receveur municipal bloque le fonctionnement normal de la commune. L'inexistence d'un organigramme formel définissant les attributions ne permet pas d'avoir des critères objectifs d'évaluation. Le blocage des avancements démotive le personnel
Gestion des ressources financière	Les ressources sont constituées des CAC ,de l'impôt libérateur(quasi inexistant),des subventions, des ressources transférées et des dotations de la décentralisation. Les dépenses de	La tenue d'un registre des recettes et des dépenses permet de conserver la trace des opérations	L'inexistence d'un plan comptable et la non utilisation des livres comptables conventionnels ne permettent pas à la Mairie de maîtriser sa gestion. Les certificats de recettes et de dépenses non établis bloquent l'élaboration des comptes de

	fonctionnement concernent les salaires, les frais de conseil, l'appui à l'autorité administrative, les frais de passation de marchés..Il existe aussi les dépenses d'investissement. Pour les recouvrements le Maire établit un ordre de recette à l'intention du RM. Les fonds entrent à la Mairie par virement en compte, par chèque et en espèces .Les espèces sont gardées par le RM. Pour la banque, les chèques sont signés conjointement par le Maire et le RM et éventuellement le bailleur de fonds .Toutes les sorties de fonds sont faites à l'initiative du Maire, seul ordonnateur. Pour la sortie d'espèces, le Maire fait un ordre de dépense et émet un mandat auquel sont jointes les justificatifs de la dépense et le RM liquide après s'être assuré se la conformité Le RM établit tous les 10 jours un certificat des dépenses et un certificat de recettes qui permettent d'établir les comptes de gestion et administratifs. Le journal et le grand-livre sont inexistants. Le SG tient un registre des recettes et des dépenses en cas d'opérations. Il n'existe pas de plan comptable ou de procédures d'enregistrement. Les pièces comptables suivantes sont utilisées : état de virement, ordre de recettes, quittances, mandats, factures, état de salaires, chèques ,état d'indemnités.		gestion et administratifs de 2009 et 2010.
--	--	--	---

Gestion du patrimoine communal	La commune compte dans son patrimoine: un hôtel de ville, une case de passage, 02 hangars, 03 box, une moto déclarée épave et un véhicule de marque Toyota déclarée disparu	Un hôtel de ville confortable et fonctionnel. Des hangars et box permettant d'organiser des marchés	L'inexistence de sommier entraînant la non maîtrise des données. La non sécurisation du patrimoine foncier communal. L'inexistence du plan sommaire d'urbanisme (PSU). L'absence d'un comptable matières
Gestion des relations	La commune entretient des relations avec le MINATD (tutelle), le MINFI, le FEICOM, le PNDP, les services administratifs locaux et les forces de l'ordre, la coopération française et les chefs traditionnels. La collaboration entre les responsables de la Mairie est à renforcer	La commune a de bonnes relations avec la tutelle. Elle bénéficie des appuis techniques et financiers divers. Elle entretient des relations de collaboration avec les services locaux et les chefs traditionnels.	La commune entretient généralement des relations informelles. Elle n'a aucune relation avec le secteur privé ni même avec les associations. La collaboration entre les responsables de la mairie présente des lacunes
Axes de renforcement de la commune (dans les 4 domaines ci-dessus).		Domaine	Méthodologie préconisée
Gestion des ressources humaines	Le manque d'organigramme, d'un profil de carrière, d'un règlement intérieur	Organisation structurelle de la Mairie	Restructurer la commune à partir de ses potentialités et besoins. élaborer l'organigramme, le règlement intérieur
Gestion des ressources financière	Non production des comptes de la Mairie par le Secrétaire Général (Compte Administratif) et le Receveur Municipal (Compte de Gestion	Finances communales	Solliciter un audit et une formation des acteurs communaux en charge de la production des comptes
Gestion du patrimoine communal	Absence de sommier et d'un plan de développement du patrimoine communal Pas de comptable matière à la Mairie ni d'inventaire de base	Gestion du patrimoine communal	Solliciter l'appui d'un expert en gestion du patrimoine communal pour réaliser un diagnostic et un plan de développement du patrimoine
Gestion des relations	Cohésion insuffisante entre les responsables de la Mairie	Gestion des ressources humaines	Proposer des mutations ou des affectations pour le personnel qui crée des blocages

3.8. Situation de l'économie locale

Dans le cadre de son développement économique local, la Commune d'Edzendouan présente les faiblesses suivants :

- pas d'étude sur le potentiel économique local
- Pas de plate-forme des opérateurs économiques
- Pas d'organisation des marchés

Ces éléments sont nécessaires pour améliorer au plan économique, la compétitivité de la comme d'EDZENDOUAN

3.9. Matrice diagnostic des ressources naturelles et esquisse de PUGDT (Carte participative consolidé d'utilisation de l'espace)

UP	Caractéristiques	Utilisation actuelle	Potentialités	Contraintes /Problèmes	Accès et contrôle
Savane	Herbes et petits arbustes	Champs vivriers	Possibilités d'extension des parcelles	Financement pour les extensions	Domaine national
Forêt	Forêt secondaire et jeune	Création des cacaoyères, arbres fruitiers, exploitation du <i>Ricinodendron heudelotii</i> (Ezezang),	Exploitation des PFNL	Manque de formation en technique d'exploitation des ressources forestières	Domaine national
Rocher	Massif de granit à 5 km du village	Néant	écotourisme	Pas de voie d'accès	Domaine public
Sable	Sable fin	Construction des maisons	Carrières de sable	Pas de voie d'accès	Domaine public
Marécage	Sols hydro morphes, raphia,	En saison sèche réalisation des cultures maraîchères	Pisciculture, construction des barrages de rétention d'eau	Manque de formations et de moyens financiers	Domaine public
Cacaoyères	Cacaoyères	Commercialisation des fèves	Peut contribuer au développement économique du village	Pourriture brune, capsides	Accès limité. Nécessite l'autorisation du propriétaire

3.10. Problèmes et besoins consolidés par secteur et par village

3.10.1. Synthèse des problèmes par secteur

Problème	Villages concernés	Principales causes	Principaux effets
Difficulté d'évacuation des produits agricole	Afanessele,Ndzana,Afanmvié Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba	Routes non entretenues Absence de marchés périodiques	Détérioration et perte de récoltes Découragement des producteurs
Difficulté d'accès à l'eau potable	Afanessele,Ndzana,Afanmvié Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba	Puits en panne Tarisement des puits en saison sèche Puits peu profonds	Consommation des eaux souillées Prévalence de maladies hydriques Disputes pour l'eau
Difficultés d'accès aux soins de santé ;	Afanessele,Ndzana,Afanmvié Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba	Eloignement des centres de santé Sous-équipement des centres de santé villageois Insuffisance de moyens financiers	Auto-médication Parcours de longues distance pour accéder aux soins
Difficulté d'accès à l'éducation de base ;	Afanessele,Ndzana,Afanmvié Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba	Insuffisance des salles de classe Insuffisances des enseignants Faible intérêt de certains parents pour l'éducation des enfants manque de maternelle dans certains villages	Déperdition scolaire Délinquance juvénile
Absence d'un réseau électrique ;	Afanessele,Ndzana,Afanmvié Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba,Edzendouan ville	Village partielle électrifié (Nkoayos) Manque de connexion électrique Insuffisance de moyens financiers	Manque de structures ded loisir Maladies des yeux
Difficultés d'accès aux financements agricoles	Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a	Absence d'une banque villageoise	Faible investissement agricole

	Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba ,Edzendouan ville		
Difficulté d'accès à la formation technique ;	Afanessele,Ndzana,Afanmvié Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba ,Edzendouan ville	Indisponibilité des encadreurs du MINADER Faible accès aux informations sur les projets du MINADER	Faiblesse des rendements agricoles Mauvaises pratiques culturelles Non accès aux facilités offertes par les projets du MINADER
Difficultés d'accès aux infrastructures de sport et de loisir.	Afanessele,Afanmvié Afantebini ,Ngomban Minkoemibe,Meka'a Mebengadzama ,Nkoayos Mvomndoumba	Insuffisance de stades et stades non réglementaires	Faible pratique du sport chez les jeunes qui se livrent à l'alcool
Difficulté d'accès aux informations sur les projets et activités de la Commune	Afanessele,Ndzana,Afanmvié Ebolkok, Afantebini ,Akondok Edzendouan village,Ngomban Minkoemibe ,Meka'a Mebengadzama,Nkoayos Mvomndoumba ,Edzendouan ville	Le babillard reste le seul moyen efficace pour accéder aux informations concernant la vie de la commune	Sous-information des populations sur l'action de la commune. Risque de désinformation et de manipulation de la population.

3.10.2. Besoins/idées de projets d'investissement identifiés et consolidés par secteur et sites concernés

Secteur : Travaux Publics

Besoin/idée de projet : Profilage de pistes

Afanessele,	Réhabiliter le tronçon de route Carrefour NDZAN A à limite MINKAMA sur 12 km
Ndzana,	Réhabiliter pistes rurales : Tronçon Ndzana-limite Afanessele : 2 km Tronçon Ndzana-limite Afanmvié 3 km
Afanmvié	Réhabiliter le tronçon de route Carrefour Olinga-Mongo- Mvomndoumba sur 12 km
Ebolkok	Réhabilitation du tronçon de route Soa-Edzendouan traversant le village Ebolnkok sur 2 km
Afantebini,	A Afan Atebini I, réhabiliter le tronçon de route : Limite Ebolnkok-Rivière Enguesse sur une distance de 1,5 km ; A Afan Atebini II, réhabiliter les tronçons de route : Limite Edzendouan(rivière Eba)-Rivière Mboua sur une distance de 2 km et Carrefour Ngoabong-Akondok (rivière Eba) sur une distance de 1,5 km
Akondok,	Réhabilitation du tronçon de route de 10 Km allant de limite Mvom Ndoumba – limite Afan Atebini, Réhabilitation du tronçon de route de 7 Km allant du carrefour Ananga – limite Edzendouan
Edzendouan village	Réhabilitation du tronçon de route : Afantebini – Edzendouan - 2km Edzendouan – Akondock – 2 km Edzendouan – Ngomban – 5 km Edzendouan – Loum – 3 km Construction d'une case communautaire
Edzendouan ville,	Construire un marché urbain, Tracer la voirie urbaine : 3km Créer un lotissement communal ; Construire un stade municipal Construire une cité municipale ; Construire un stade municipal ; Construire un foyer municipal
Ngomban	Réhabilitation du tronçon de route de 10 Km allant de limite Edzendouan – limite Minkomiba'a, Réhabilitation du tronçon de route de 9 Km allant de limite Ngomban – limite Mvom Ndoumba
Minkoemibe,	Profilage de 8km de pistes
Meka'a,	Réhabiliter les tronçons de route : Carrefour Mebengadzama-Rivière Bouboulou (8 km) et Limite Minkoemibe-Limite Mebengadzama (6 km)
Mebengadzama,	Réhabilitation les tronçons Mebengadzama Meka vers Edzendouan sur 03 km Mebengadzama – limite Njoré vers Nkoayos sur 12 km
Nkoayos	Réhabiliter le tronçon de route entre Mebengadzama et Mvomndoumba sur 20 km
Mvomndoumba	Réhabilitation du tronçon de route de 12 Km allant du carrefour Olinga Mongo à Mvomndoumba

N.B. En terme de projet, cela peut représenter :

1.une boucle : constituée de l'axe qui part d'Afanessele, passe par Ndzana, Afanmvié I, ebolnkok, afantebini, edzendouan village, ngomban, minkoemibe, meka »a, mebengadzama, meka, nkoayos,mvomndoumba, afanmvié II jusqu'au carrefour Olinga Mongo

2.De l'axe Mvomndoumba akondok, Edzendouan ville

3.De l'axe akondock-Afantebini :

Soit un total de 90 km de piste à réhabiliter

4. de l'axe edzendouan-loum :

Une estimation provisoire de 156 km selon la population.

Secteur : Travaux Publics

Besoin/idée de projet : Construction de ponts.

Village	Projet
Ngomban	01 pont sur Bikogo
Minkoemibe,	02 ponts sur Yengue et Mba'a
Meka'a,	Construire un (01) pont sur la rivière Bouboulou (pont actuellement cassé) Remplacer trois (03) buses sur Bouboulou (01), Mba (01) à Agoamo (01) (à Mek'a)
Mvomndoumba	Réparation des tabliers de 02 ponts (sur AVO et TOULOU)

Secteur : Eau et Energie

Besoin/idée de projet : Réparation de puits en panne

Village	Nombre de puits à réparer
Afanessele,	3
Ndzana,	2
Afanmvié	2
Ebolkok	1
Afantebini,	0
Akondok,	0
Edzendouan village	1
Edzendouan ville,	0
Ngomban	1
Minkoemibe,	1
Meka'a,	2
Mebengadzama,	2
Nkoayos	1
Mvomndoumba	1
Total	17

Secteur : Eau et Energie

Besoin/idée de projet : Réparation de forage

Village	Nombre de projets
Nkoayos	1
Total	1

Secteur : Eau et Energie

Besoin/idée de projet : construction de nouveaux puits

Village	Population	Nombre de quartiers	Nombre de puits à motricité humaine	Nombre de forages	Nombre total de points d'eau actuel	Points d'eau fonctionnels	Points d'eau en panne	Besoin de nouveaux puits
Edzendouan-ville	250	5	1		1	1	0	4
Edzendouan-village	550	6	2		2	1	1	5
Mvomndoumba	2300	8	4		4	3	1	7
Nkoayos	500	4	2	1	3	2	2	2
Ndzana	4000	7	4		4	2	2	10
Afanessele	1000	3	3		3	0	3	1
Akondok	200	5	1		1	1	0	3
Ebolnkok	500	5	3		3	2	1	2
Mebengandzama	210	7	3		3	1	2	3
Meka'a	490	8	3		3	1	2	2
Minkoe Mibe	220	4	1		1	0	1	3
Ngomban	150	7	1		1	0	1	4
Afan Atebini	200	2	3		3	2	1	2
Afanmvié	500	2	3		3	1	2	5
Total	11070	73	34	1	35	17	18	53

Secteur : Eau et Energie

Besoin/idée de projet : construction de lignes électriques

Village	Longueur estimative
Afanessele,	07 km
Ndzana,	05 km
Afanmvié	07 km
Ebolkok	02 km
Afantebini,	05 km
Akondok,	06 km
Edzendouan village	03 km
Edzendouan ville,	02 km
Ngomban	02 km
Minkoemibe,	03 km
Meka'a,	14 km
Mebengadzama,	05 km
Nkoayos	03 km
Mvomndoumba	12 km
Total	76 km

Secteur : Santé publique

Besoin/idée de projet : Equiper les Centre de santé existants

village	Observation
Ndzana,	Approvisionnement en médicament
Afanmvié,	Equipements et médicaments
Edzendouan village	Personnel, équipements et médicaments

Secteur : Santé publique

Besoin/idée de projet : construire de nouveaux centres de santé

Village	Observations
Afanessele,	Village situé à 6 km du centre de santé de Ndzana
Ebolkok,,	Village situé à 04 km du centre de santé d'Edzendouan
Ngomban,	Village situé à 09 km du centre de santé d'Edzendouan
Akondok	Village situé à 09 km du centre de santé d'Edzendouan
Meka'a,	Village situé à 13 km du centre de santé d'Edzendouan
Nkoayos	Situé à 27 km du Centre de santé d'Edzendouan
Mvomndoumba,	Situé à 10 km du centre de santé d'Edzendouan
Mebengadzama	Situé à 15 km du centre de santé d'Edzendouan

Secteur : Santé publique

Besoin/idée de projet : construire un centre médical d'arrondissement (CMA)

village	Observation
Edzendouan ville	Devenu arrondissement, Edzendouan n'a pas encore de CMA

Secteur : Education de base

Besoin/idée de projet : obtenir l'autorisation d'ouvrir une école et l'équiper de bancs

village	Observation
minkoemibe	une école de 03 salles de classe existe déjà elle n'est pas équipée et n'est pas autorisée à ouvrir

Secteur : Education de base

Besoin/idée de projet : construire de nouvelles salles de classe et de logements d'enseignants puis augmenter l'effectif d'enseignants qualifiés

village	Observations
Ndzana,	Ecoles existantes
Afanmvié II,	
Edzendouan village	
Mebengadzama(finition bloc de 02 classe) ,	
Nkoayos	
Mvomndoumba	

Secteur : Enseignements secondaires**Besoin/idée de projet : construire de nouvelles salles de classe et de logements d'enseignants puis augmenter l'effectif d'enseignants qualifiés**

village	observations
Ndzana,	NDZANA a une forte population
Edzendouan ville	Comme arrondissement désormais, Edzendouan peut aspirer à un lycée. Le fait que le cycle d'étude se limite en 3 ^{ème} oblique les élèves à se rendre dans d'autres villes, avec des risque de délinquance qui accompagne cet exode.

Secteur : Agriculture**Besoin/idée de projet : Création et équipement d'une caisse villageoise d'épargne et de crédit**

village	Observation
Edzendouan ville	En plus de la Caisse de NDZANA, l'implantation de quatre (04) autres Caisses peut être étudié dans la commune : Edzendouan ville, Mebengadzama, Nkoayos et Mvomndoumba . Il a été demandé aux communauté de recenser les adhérents potentiels dans le village et les village proches, puis, se rapprocher du MIFED pour solliciter un accompagnement.
Mebengadzama	
Nkoayos	
Mvomndoumba	
Akondok	

Secteur : Emploi et formation professionnelle**Besoin/idée de projet : Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle**

village	Observation
Edzendouan ville	Pour des raisons de viabilité, un seul centre construit à EDZENDOUAN VILLE peut suffire. Pour cela, il faudrait que la commune dispose de réserves foncière et engage des démarches auprès du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
Mebengadzama	
Nkoayos	
Mvomndoumba	
Akondok	

Secteur : Forêt et Faune**Besoin/idée de projet :**

village	Observation
Afanmvié	L'organisation des jeunes est un préalable à un tel projet Puis, il faut identifier le site qui est légué à l'Association ou au CC, développer une collaboration avec la commune pour rechercher les moyens nécessaire. Le CC peut commencer le projet avec de la main d'œuvre du village.

Secteur : Environnement et Protection de la Nature**Besoin/idée de projet : aménagement d'un parc naturel d'éducation à la biodiversité**

village	Observation
Edzendouan-ville	La déforestation et les feux de brousse aux fins agricole exerce une très forte pression sur la biodiversité locale. L'aménagement d'un jardin botanique axé sur la préservation des espèces naturelles locale est nécessaire à l'éducation des population sur la biodiversité

Secteur : Environnement et Protection de la Nature**Besoin/idée de projet : mettre en place un programme de gestion durable des sols**

village	Observation
Edzendouan-ville	La déforestation entraîne l'érosion et le lessivage des sols. Il est nécessaire de mettre sur pieds un programme communal de gestion des terroirs

Secteur : Jeunesse**Besoin/idée de projet : Construction d'un foyer des jeunes**

village	Observation
Afanmvié	L'organisation des jeunes est un préalable à un tel projet Puis, il faut identifier le site qui est légué à l'Association ou au CC, développer une collaboration avec la commune pour rechercher les moyens nécessaire. Le CC peut commencer le projet avec de la main d'œuvre du village.

Secteur : Sport et Education physique**Besoin/idée de projet : Construction de stade**

village	Observation
Afaneselle	Certaines aires de jeu existent, mais pas dans les normes, c'est le cas à Ndzana, Afaneselle, Ailleurs, il n'y a rien du tout
Nkoayos	
Minkoemibe	
Afantebini	
Akondok	
Ndzana	

Secteur : Promotion de la Femme et de la Famille**Besoin/idée de projet : Construction une Maison de la Femme**

village	Observation
Afaneselle	La femme de la Commune d'Edzendouan présente un besoin de formation dans les tâches ménagères, le planing familial (maternité précoce) et la diététique (alimentation des nourrissons) toutes choses qui rendent pertinente cette idée de projet. Mais, pour des raisons de viabilité, un (1) centre construit à EDZENDOUAN VILLE peut permettre d'engager le processus. Pour cela, il faudrait que la commune dispose d'une réserve foncière et engage des démarches auprès du ministère de la promotion de la femme et de la famille.
Nkoayos	
Minkoemibe	
Afantebini	
Akondok	
Ndzana	

Secteur Affaires sociales**Besoin/idée de projet : Construction et équipement d'un orphelinat**

village	Observation
Edzendouan ville	Pour des raisons de viabilité, un seul centre construit à EDZENDOUAN VILLE peut suffire. Pour cela, il faudrait que la commune dispose de réserves foncière et engage des démarches auprès du ministère des Affaires sociales
Ebolnkok	

Secteur Affaires sociales**Besoin/idée de projet : Construction et équipement d'un foyer pour personnes du 3^{ème} âge**

village	Observation
Edzendouan ville	Pour des raisons de viabilité, un seul centre construit à EDZENDOUAN VILLE peut suffire. Pour cela, il faudrait que la commune dispose de réserves foncière et engage des démarches auprès du ministère des Affaires sociales

Secteur : Transport**Besoin/idée de projet : Acheter un camion benne**

village	Observation
Edzendouan ville	La ville d'Edzendouan n'est construite. Les populations évoquent la difficulté de transporter les matériaux de construction. Une benne à la Mairie peut constituer une activité génératrice des revenus et un facteur de promotion de l'habitat dans l'espace urbain d'Edzendouan
	La commune n'a pas un véhicule de liaison

Secteur : communication**Besoin/idée de projet : créer une radio communautaire**

village	Observation
Edzendouan ville, Edzendouan village, Afanessesele, Ndzana, Afanmvié Ebolkok, Afantebini, Akondok, Ngomban Minkoemibe, Meka'a, Mebengadzama, Nkoayos, Mvomndoumba	Pour communiquer avec les populations, la commune utilise le babillard et les tournées du Maire. Ces activités ne permettent pas une bonne mobilisation de la population dans les programmes de développement de la Commune. La création d'une radio communautaire est perçue comme un bon outil de développement qui permettrait d'optimiser la communication et l'exécutif communal. Cependant, pour développer un tel projet, la Commune doit disposer de réserves foncières, puis se rapprocher du ministère de la communication et des partenaires au développement. L'UNESCO a parfois soutenu de telles initiatives.

3.10.3. Synthèse des idées de projet par village

Localité	Secteur	Idées de projet			
Edzendouan ville,	Eau et Energie	Construction ligne électrique	An 1	An2	An3
	Santé	Construire et équiper un Centre Médical d'Arrondissement			
	Enseignement secondaire	Construire 2 bloc de salle de classe			
	Transport	Acheter un camion benne à la Mairie			
	Travaux publics	Construire un marché urbain			
		Tracer la voirie urbaine			
		Créer un lotissement communal			
		Construire une cité municipale			
		Construire un stade municipal			
		Construire un foyer municipal			
	Affaires sociales	Construire un orphelinat			
		Construire un foyer pour les personnes du 3 ^{ème} âge			
	Emploi et formation professionnelle	Construire et équiper un Centre de formation professionnelle			
	Promotion de la Femme net de la Famille	Construire une Maison de la Femme			
Edzendouan village,	Travaux Publics	Reprofilier 04 tronçons de route			
		Limite Afantebini-Edzendouan : 2km			
		Edzendouan – Akondok : 2 km			
		Edzendouan-Ngomban : 5 km			
		Edzendouan-Loum : 3 km			
		Construction d'une case communautaire			
	Eau et Energie	Construction d'une ligne électrique sur 3 km de Afantebini Edzendouan			
		01 puits à réparer			
		05 puits à construire			
	Agriculture	Construction et équipement d'une Caisse villageoise d'épargne et crédit (CVECA)			
	Emploi et formation professionnelle	Construire et équiper un Centre de formation professionnelle			
	Promotion de la femme et de la famille	Construire et équiper une Maison de la Femme			
Afanessele,	Eau et Energie	Réparer les 03 puits du village			
		Construire un puits à l'Ecole d'Afabetsele			
		Créer une ligne électrique a Afanesele de limite Minkam à limite Dzana sur 12 km			
	Travaux publics	Reprofilier le tronçon de route Ndzana-Minkam sur 12 km			
	Santé publique	Créer un centre de santé			
	Education de base	Construire et équiper une école maternelle à l'Ecole d'Afabetsele			

	Promotion de la femme et de la famille	Construire et équiper une Maison de la femme			
	Sport et éducation physique	Aménager le stade de l'Ecole d'Afanessele			
Ndzana,	Eau et énergie	Réparer 02 puits en panne			
		Construire 10 nouveaux puits			
		Construire une ligne électrique de Ndzana à Afanmvié sur 08km			
	Santé	Approvisionner le centre de santé en médicaments			
	Education de base	Réhabiliter un bloc de 02 salles de classe			
		Construire un bloc de 02 salles de classe			
	Enseignements secondaires	Créer un collège d'enseignement technique			
	Promotion de la femme et de la famille	Construire une maison de la femme			
	Travaux Pubils	Reprofilage piste Ndana-Afanmvié 8km			
	Agriculture	Redynamisation de la CVECA			
	Sport et éducation physique	Aménagement du stade du village			
Afanmvié	Eau et Energie	Créer une ligne électrique sur 05 km			
		Réparation de 02 puits			
		Construction de 05 nouveaux puits			
	Travaux Publics	Reprofiler tronçon Carrefour Olinga Mongo – Mvomndoumba sur 12 km			
	Santé Publique	Equiper le Centre de santé de la Mission catholique			
	Jeunesse	Construire un foyer des jeunes			
Ebolkok,	Travaux publics	Reprofiler le tronçon de route abanmvié –Ebolnkok sur 3 km			
		Construction et équipement d'une case communautaire			
	Education de base	Contruire 06 logements pour les enseignants			
	Santé	Construire et équiper un centre de santé			
	Affaires sociales	Construire et équiper un orphélinat *			
	Emploi et formation professionnelle	Conrtruire un centre de formation professionnelle*			
	Agriculture	Construction d'une CVECA			
	Eau et Energie	Construire une ligne électrique sur 2km à EBOLNKOK			
		onstruire 02 puits : 01 à l'Ecole et 01 à Ebolnkok 2			
Afantebini,	Travaux publics	<i>Reprofiler tronçons de route en réhabilitant 08 buses et 01 pont</i>			
		Limite edzendouan (rivière Eba)-Mboua (afantebini 2) sur 02 km			
		Limite Ebolnkok-Engesse (Afantebini 1) sur 1,5km			
		Tronçon carrefour Ngoabong-			

		Eba/Akondok sur 1,5km (Afantebini 2)			
	Eau et Energie	Réparer 02 puits en panne			
		Construire 02 nouveaux puits			
		Construction d'une ligne électrique sur 05 km de limite Afanmvié à Edzendouan			
	Santé	Construction et équipement d'un centre de santé*			
	Sport et éducation physique	Construction d'un stade de football			
Akondok,	Eau et Energie	Réparer 01 puits à la chefferie			
		Construire 04 puits (01 chez le patriarche, 01 à Assam- assi, 01 à Mbayan, 01 à Nvenim			
		Construire une ligne électrique à Akondok d'Afantevi-Akondok sur 05 km			
	Education de base	Créer et construire une école primaire et maternelle			
	Travaux Publics	Reprofilier tronçon Mvomndoumba-Afabtebini sur 04 km			
		Reprofilier tronçon carrefour Ananga (Akondok chefferie)- limite Edzendouan sur 03 km			
	Santé Publique	Créer et construire un centre de santé *			
	Sport et Education physique	Aménager le stade de footbal d'Akondok			
Ngomban	Eau et Energie	Réparer 01 puits			
		Construire 04 puits			
		Construire une ligne électrique d'Edzendouan à Ngomban sur 06 km			
	Education de base	Construire et équiper une école primaire et maternelle			
	jeunesse	Construire un foyer culturel			
	Sport et éducation physique	Aménager le stade de footbal			
	Promotion de la femme et de la famille	Construire une Maison de la femme*			
	Travaux publics	Reprofilier tronçon Edzendouan-Ngomban sur 10 km			
		Reprofilier tronçon ngomban-mvomndoumba sur 09 km			
		Construction de 02 ponts et de 02 buses			
Minkoemibe,	Eau et Energie	Réparer un puit			
		Construire 03 nouveaux puits			
		Construire une ligne électrique de Ngomban à Mebengadzama sur 4km			
	Education de base	Autorisation d'ouverture de l'école et équipement de 03 salles de classe construites par les parents			
	Travaux publics	Reprofilage de de 04 km de avec ponts de Ngomban à Mek'a			

	Santé	Construction et équipement d'un Centre de santé*			
	Agriculture	Création et équipement d'une CVECA*			
	Emploi et formation professionnelle	Construction d'un centre de formation professionnelle*			
	Promotion de la femme et de la famille	Construction d'une maison de la femme			
	Sport et éducation physique	Construction d'un stade réglementaire de foot-ball			
Meka'a,	Santé publique	Construction et équipement d'un centre de santé			
	Travaux publics	Reprofilage piste limite minkoemibè- limite mebengadzama sur 6 km			
		Réfection pont sur rivière Bouboulou			
		Pose de buse sur Bouboulou, Mba et Agomo			
	Eau et énergie	Réparation 02 puits			
		Construction 02 nouveaux puits			
		Construction ligne électrique sur 10 km			
	Sport et éducation physique	Construction d'un stade de football			
Mebengadzama,	Travaux publics	Réprofilage axe Mebengadzama-meka sur 08 km			
		Reprofilage axe carrefour Mebengadzama- Njoré sur 08 km			
		Construction d'une case communautaire			
	Eau et Energie	Réparation de 02 puits			
		Construction de 03 puits			
		Construction ligne électrique sur 08 km			
	Santé	Construction et équipement d'un centre de santé*			
	Education de base	Finition d'un bloc de 02 salle de classe construits par les parents			
	Agriculture	Construire une CVECA*			
	Emploi et formation professionnelle	Construction d'un centre de formation professionnelle*			
Nkoayos,	Eau et Energie	Construction d'une Maison de la Femme*			
		Réparation d'un forage à Nkoayos			
		Réparation d'un puits à l'Ecole			
	Travaux publics	Construction de 02 puits (Ebodo et Akok)			
		Roprofiler tronçon limite Mvomndoumba-Njoré sur 15 km			
		Reprofilage tronçon carrefour Akokea-limite mebengadzama sur 7 km			
		Limite carrefour minya mibodo-limite mebengadzama 05 km			
	Agriculture	Créer une CVECA*			

	santé	Construction et équipement d'un Centre de santé			
	Sport et éducation physique	Construction d'un stade			
Mvomndoumba	Eau et Energie	Réparer un forage			
		Réparer 02 puits			
		Construire 14 puits			
	Santé	Construction d'un Centre de santé			
	Jeunesse	Construire un Foyer des jeunes			
	Sport et éducation physique	Aménager stade de football existant			
	Travaux Publics	Reprofiler limite afanmvié-limite Nkoayos 15 km			
		Reprofiler axe Mvomndoumba-Chefferie-Batschenga 08 km			
		Reprofiler Carrefour Ecole publique-Akondok 05 km			
		Carrefour Mengolo-assi-Nkopkala 8 km			
		Carrefour nkolmelen-Batchenga-08 km			
		Carrefour Melen assi-Nkopkala sur 7km			
	Enseignement secondaire	Création d'un CES			

4. Besoins de formation

Au regard des problèmes soulevés lors du diagnostic, les formations suivantes seraient nécessaires dans la Commune d'Edzendouan :

Au niveau de l'institution communale :

- Formation des conseillers municipaux
- Formation du personnel communal

Par ailleurs, la Commune devrait réaliser une étude sur l'économie locale et bénéficier d'un coaching sur :

- La mise en place d'une plate-forme des opérateurs économiques
- L'organisation des marchés
- La mise en place d'une politique environnementale locale

Au niveau des comités villageois :

- Formation en suivi évaluation
- Formation en maintenance des ouvrages communautaires
- Formation en gestion des organisations communautaires
- Formation sur la gestion des terroirs (ressources naturelles)

Conclusion

Les diagnostics sectoriels et la planification menés dans les différents villages de la commune d'Edzendouan, se sont bien déroulés et les résultats attendus ont été atteints.

Il faut cependant relever que selon les populations, un certain découragement semble envahir les villageois qui ont le sentiment que ce type d'exercice n'aboutit pas souvent à la résolution de leurs problèmes.

Il serait par conséquent important pour le PNDP de faire en sorte que la commune d'EDZENDOUAN soit en mesure de résoudre au moins un des problèmes soulevés par la population.

Liste des annexes

Annexe 1 : PV de validation de la synthèse du diagnostic par le comité de pilotage

Annexe 2 : PV de mise en place des CC

Annexe 3 : cartes sociales par village

Annexe 4 : carte de base et cartes thématiques

Annexe 5 : Composition des équipes de planificateurs

Annexe 6 : Arrêtés communaux portant création du comité de pilotage et du comité de suivi du PCD

Annexe 7 : TDR de l'atelier de planification

Annexe 8 : PV de validation du rapport consolidé par les membres du Comité de Pilotage (COPIL)

Annexe 9 : Check-list de l'ensemble du processus de planification

Annexe 10 : Feuille de présence des participants à l'atelier d'élaboration du PCD

ANNEXE 1 :
PROCES-VERBAL DE VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PAR LE
COMITE DE PILOTAGE

PROCES-VERBAL DE VALIDATION DE LA SYNTHESE DES DIAGNOSTICS SECTORIELS

Dans le cadre de l'appui du PNDP à la commune d'Edzendouan, le Comité de pilotage s'est réuni le 01 juin 2011 à la Mairie d'Edzendouan , pour valider la synthèse des diagnostics sectoriels par village, du diagnostic institutionnel communal et du diagnostic de l'espace urbain d'Edzendouan, réalisés, par l'OAL GEAD, chargé d'accompagner la Commune dans l'élaboration de son Plan de développement quinquennal. Au terme de la restitution, les résolutions ci-après ont été prises :

Résolution n°1 :

Le diagnostic restitué par le GEAD a obéi à l'approche participative dans sa réalisation. Les éléments restitués sont conformes aux résultats des animations faites dans les villages, dans l'espace urbain et à la Mairie.

Résolution n°2 :

Compte-tenu de ce qui précède, le comité de pilotage valide ledit diagnostic et donne quitus au GEAD pour préparer l'atelier du PCD à partir des informations collectées.

Résolution n°3 :

Le Comité de pilotage demande au Maire et au PNDP de faciliter la poursuite du travail du prestataire, dès qu'il aura déposé les rapports définitifs.

Fait à EDZENDOUN, le 01 juin 2011

Pour le GEAD,

Pour le comité de pilotage

ANNEXE 2 :
PROCES6VERBAUX DE MISE EN PLACE DES CC

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE DE AFANTEBINI

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de Afantebini ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de AFANTEBINI

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de AFANTEBINI

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de AFANTEBINI

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	Mme NGOA Marie Nicole
Secrétaire Général	Mr MBASSA BELA Pascal
Secrétaire Général Adjoint	Mme ATEBA Catherine
Trésorier	Mr ETOGA Boniface
Commissaire aux comptes	Mr AYISSI EDZOGO
Conseiller municipal	Mr NGOA BEYALA François
Conseiller N° 1	Mr OBAMA NKOUMOU Jean René
Conseiller N° 2	Mme MBEZELE Suzanne
Conseiller N° 3	Mme MBASSA Joséphine
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	Mr AKOUMOU OBAMA Lucas
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	Mr MEKOULOU François
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	Mr BOLO ATOUBA
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	Mr KEDE KEDE Joseph
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	Mr MINSISE Janvier
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Mme AYISSI Antoinette
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Mr ATEBA Roger

Fait à AFANTEBINI le 09/02/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE EDZENDOUAN VILLAGE**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de Edzendouan village ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de EDZENDOUAN

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de EDZENDOUAN

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de EDZENDOUAN

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Noms et Prénoms
Président	Abomo Edouard
Vice président	Mengala Zomo F.
Secrétaire Général	Ebanga Mballa
Trésorier	Zomo Christine
Commissaire aux comptes	Nanaga Avela
Conseiller municipal	Ngana Obama André
Conseiller N° 1	Obama Antoine
Conseiller N° 2	Ava Jean Philippe
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	Emini Adalbert
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Mengue Appolonie
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	Nkoa Robert
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	Nker Laurent
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	Tala Hervé
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	Zomo Obama Casimir
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Mengala Ateba Jean

Fait à EDZENDOUAN le 06/02/2011

Liste de présence en annexe

Visa du Chef de village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DE L'ESPACE
URBAIN EDZENDOUAN**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de Edzendouan village ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé dans l'ESPACE URBAIN de EDZENDOUAN

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de EDZENDOUAN

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre l'ESPACE URBAIN de EDZENDOUAN

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Noms et Prénoms
Président	Mendouga
Vice président	Eyebe Ambassa Moïse
Secrétaire Général	Abang Jean-Paul
Trésorier	Olinga madeline
Commissaire aux comptes	Mengala Manga
Conseiller municipal	Obama Christophe
Conseiller N° 1	Olinga Emmanuel
Conseiller N° 2	Assanan Sophie
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	Anaga Jean Claude
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Pegni Patricia
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	Ebolo Jean Claude
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	Boyomo Olivier
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	Tsimi Bidjabi
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	Zomo Casimir
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Abega Come

Fait à EDZENDOUAN le

Liste de présence en annexe

Visa du Chef de village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE EBOLNKOK**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de EBOLNKOK Afantebini ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de EBOLNKOK

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de EBOLNKOK

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de EBOLNKOK

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Noms et Prénoms
Président	Ebassa Agathe
Vice président	Menye Marie Paul
Secrétaire Général	Omba Benjamin
Trésorier	Tsougou Bernadette
Commissaire aux comptes	Nkolo Suzanne
Conseiller municipal	Manga Ndoh Marie Anne épouse Ngombo Hubert
Conseiller N° 1	Bekoa Isidore
Conseiller N° 2	Boué Cathérine
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	Belinga Ambani Benoit
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Lebe Regine Chantal
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	Bekono Zeh Emile
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	Mengala Joseph
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	Ebong Germaine
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	Bolo Mbida Joseph
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Minkada Jean Marc

Fait à EBOLNKOK le 13/02/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE AKONDOK**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village d' AKONDOK ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village d' AKONDOK

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de AKONDOK

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village d'AKONDOK

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	MENGALA Dieudonné
Secrétaire Général	EKOUMOU MENGALA Isidore Guy R
Secrétaire Général Adjoint	TSALA Barthélemy
Trésorier	AKAMBA ABOMOA
Commissaire aux comptes	MENDOUGA MANGA
Conseiller municipal	TITI MELINGUI
Conseiller N° 1	MENGALA Gabriel
Conseiller N° 2	NGONO NSANA Xaverie
Conseiller N° 3	EBASS Géneviève
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	ANANGA NYANDA
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	MBASSI Nicolas
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	TIT Daniel
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	MBASSA EBO'O Samuel
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	BEKE Raymond Blaise
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Mme MBALLA Antoinette
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Mme ZOUGA Pauline

Fait à AKONDOK le 09/02/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE

DE AFANESSELE

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de AFANESSELE ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de AFANESSELE

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de AFANTEBINI

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de AFANESSELE

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	MVEME NDZANA Thomas
Vice présidente	Mme NGANYEBE épouse NDAH Marie Chantal
Secrétaire Général	MVONDO Alain Christophe
Secrétaire Général Adjoint	
Trésorier	ANDELA Jean Marie
Commissaire aux comptes	AYISSI François Xavier
Conseiller municipal	MBASSI Jacques
Conseiller N° 1	Mme MENGUE Julienne
Conseiller N° 2	BIMI ETOGA Prosper
Conseiller N° 3	
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	MBASSI François
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	ANDELA Benjamin
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	NDZENGUE Théophile
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	KANGA Emérant
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	ZOGO AMBANA
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Mme NSI Adélaïde
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	AKO'O ELLE J. Parfait

Fait à AFANESSELE le 22/01/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE NDZANA**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de NDZANA ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de NDZANA

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de NDZANA

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de NDZANA

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	NKODO MBIDA François
Vice Président	Mme MALLA Stéphanie Claudette
Secrétaire Général	BIWODI Jean
Secrétaire Général Adjoint	Mme BELOMO ZOA Dorothée
Trésorier	BIMENA ESSAMA Joseph
Commissaire aux comptes	ABOUDOU Michel
Conseiller municipal	MBASSI OBAMA François
Conseiller N° 1	Mme MESSANGA Claire
Conseiller N° 2	MBIDA NYADA Henri
Conseiller N° 3	
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	NKOA OLINGA Robert
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	MESSOLO BELOMO Jean Claude
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	NSOE BOULI Célestin Stéphane
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	ESSAMA Georges Bertin
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	MBIDA ABOUDOU Pascal
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Mme ESSAMA NKOLO Stéphanie
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Mme vve BOULI née NYIADJOCK MBIDA Marie

Fait à NDZANA le 25/01/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE MVOMNDOUMBA**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de Afantebini ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de MVOMNDOUMBA

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de MVOMNDOUMBA

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de MVOMNDOUMBA

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	ETOGO BESSALA Raymond BANGA Denis
Secrétaire Général	NDJANA Mathias
Secrétaire Général Adjoint	OLOMO Samuel
Trésorier	Mme FOUDA Anne Elisabeth
Commissaire aux comptes	NYEMBE MBIA Marc Fils
Conseiller municipal	MBENG EDJOUYOU
Conseiller N° 1	KASSA NANA François
Conseiller N° 2	Mme ENDOMO OTABELA Albertine Chantal
Conseiller N° 3	ESSAMA Lazare
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	MBIA Désiré
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	ETOUNDI BOUGOU Bernard
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	MGBA ZOA Raymond
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	AMBASSA ONDOUA
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	NDZANA André
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Mme FOUDA ETOUNDI Angéline
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Mme NGAH NOAH Marguerite

Fait à MVOMNDOUMBA le 28/01/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE

DE NKOAYOS

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de Afantebini ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de NKOAYOS

Une Association de développement dénommé « Comité de développement de du village de NKOAYOS

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de NKOAYOS

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	MVODO Jean Claude
Vice Président	MEKOU Emmanuel
Secrétaire Général	MEBA Philippe
Secrétaire Général Adjoint	MEKOLO Madeleine
Trésorier	AWONO Isabelle
Commissaire aux comptes	AWOGO ABOUDOU
Conseiller municipal	MEBA Philippe
Conseiller N° 1	NNAH Joseph
Conseiller N° 2	BISSA Maurice
Conseiller N° 3	
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	SSAMBA SAMBA René Roger
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	AMVENA AMINA
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	ATEBA KASSA Joseph
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	SAMBA Felicien
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	AMBELA Christophe
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	ABOGO Chantal
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	AMBELA Pierre

Fait à NKOAYOS le 28/01/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE

DE AFANTEBINI

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de AFANMVIE ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de AFANMVIE une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de AFANMVIEI

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de AFANMVIE

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	EBANGA Denis
Secrétaire Général	NOA AWONO
Secrétaire Général Adjoint	EBOLO Christophe
Trésorier	ABAMA MENGALA
Commissaire aux comptes	BEBI Christophe
Conseiller municipal	NGOMBO EBONG Dawin
Conseiller N° 1	Mme BELIBI Pauline
Conseiller N° 2	MOUMINO
Conseiller N° 3	Mme MANGA Madeleine
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	Mme EFFA Colette
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	OLINGA ZOGO Ignace
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	MANGA MENENE
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	Belibi owodo Laurent
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	ETOGO NKOLO Lember
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	NOAH Mathieu
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	ABEME NKOULOU Jean Bernard

Fait à AFANMVIE le 25/01/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE AFANTEBINI

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de NGOMBAN ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de NGOMBAN

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de NGOMBAN

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de NGOMBAN

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	NANGA SOUMBOU
Secrétaire Général	EBOLO EBANGA
Secrétaire Général Adjoint	NTIMBENA Rémy
Trésorier	TINA OBAMA Ernest
Commissaire aux comptes	BOLO Martin
Conseiller municipal	
Conseiller N° 1	NKOU Marcelline Sylvie
Conseiller N° 2	NGUELE ATEBA Albert
Conseiller N° 3	EFOUA ABADA Daniel
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	TINA AFOUA
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	ABE MVONDO Iréné
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	OBAMA TINA Jean Cyrille
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	MBASSI François
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	OLINGA Emmanuel
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	AKAMBA MVENGUE Martine
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	EFOUA Daniel Pythagore

Fait à NGOMBAN le 03/02/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE MINKOEMIBE**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de MINKOEMIBE ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de MINKOEMIBE

Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de MINKOEMIBE

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de MINKOEMIBE

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	Eyenga Albert
Vice président	Atcheng Roger
Secrétaire Général	Matip Christian
Trésorier	Mendza Marie Claire
Commissaire aux comptes	Bekono Simon Pierre
Conseiller municipal	Fomena Akaba
Conseiller N° 1	Mvondo Roger
Conseiller N° 2	Ayo'o David
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	Abomo Nnanga
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Ngo Biyong Caroline
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	Obama Joseph
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	Akounou Jean Charles
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	Mbeh Zephirein
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	Obama Géromr
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Obama Junior

Fait à MINKOEMIBE le 03/02/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE

DE MEKA'A

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de MEKA'A ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de MEKA'A Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de MEKA'A

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de MEKA'A

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	NYOTO Adolphe
Secrétaire Général	MANGA FOUMENA
Secrétaire Général Adjoint	NANGA Hubert
Trésorier	NGONO MEVA'A Sabine
Commissaire aux comptes	ABOMO Thérèse
Conseiller municipal	MANGA FOUMENA
Conseiller N° 1	NDZENGUE MEVA'A Isidore
Conseiller N° 2	MEVA'A Jean Baptiste
Conseiller N° 3	MISSE Georges
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	NANGA AVOZOA
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	ABANDA FOUMENA Valère
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	MANGA MANGA David
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	AKA'A Nestor
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	OLINGA FOUMENA Pascal
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	MENGUE Cécile
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	EBAH Bernadette

Fait à MEKA'A le 31/02/2011

Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU COMITE DE CONCERTATION DU VILLAGE
DE MEBENGADZAMA**

Réunis dans l'intention de créer un Comité de concertation, les populations du village de MEBENGADZAMA ont pris les résolutions ci-après :

Résolution n°1 : Création

Il est créé au village de MEBENGADZAMA Une Association de développement dénommé « Comité de concertation du village de MEBENGADZAMA

Résolution n°2 : objet - territoire

L'association a pour objet la mobilisation de la communauté et des ressources du village pour des actions de développement à caractère communautaire.

Son territoire couvre le village de MEBENGADZAMA

Résolution n°3 :

Les personnes suivantes ont été élus aux postes de responsabilité ci-après :

Poste	Nom et Prénoms
Président	Tita Jean Marie
Vice président	Mindza Delphine
Secrétaire Général	Missé Mong zrené
Trésorier	Elé Natalie
Commissaire aux comptes	Mindza Biloa Jean
Conseiller municipal	NGOMBO EBONG Dawin
Conseiller N° 1	Bessala Bekono Syprien
Conseiller N° 2	Ngomo Jean
Délégué chargé de l'administration territoriale, la décentralisation, le maintien de l'ordre, les domaines et affaires foncières	Edzongo Abanda Isidore
Délégué chargé de l'agriculture, l'élevage, la pêche et industrie animale, l'environnement et la protection de la nature	Mindza Luc
Délégué chargé de l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle, la recherche scientifiques et innovations	Mindza Daniel
Délégué chargé des travaux publics, eau et énergie, transport	Etogo Ngoa Simon
Délégué chargé de la jeunesse, petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat, mines et développement industriel, commerce, poste et télécommunication, travail et sécurité sociale	Mindza Mindza Daniel II
Délégué chargé des affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, le tourisme et la culture	Abomo Ursile
Délégué chargé de la santé publique, sport et éducation physique	Mindza Monique

Fait à MEBENGADZAMA le 31/01/2011

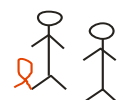
Signature : voir liste de présence en annexe

Visa du Chef du village

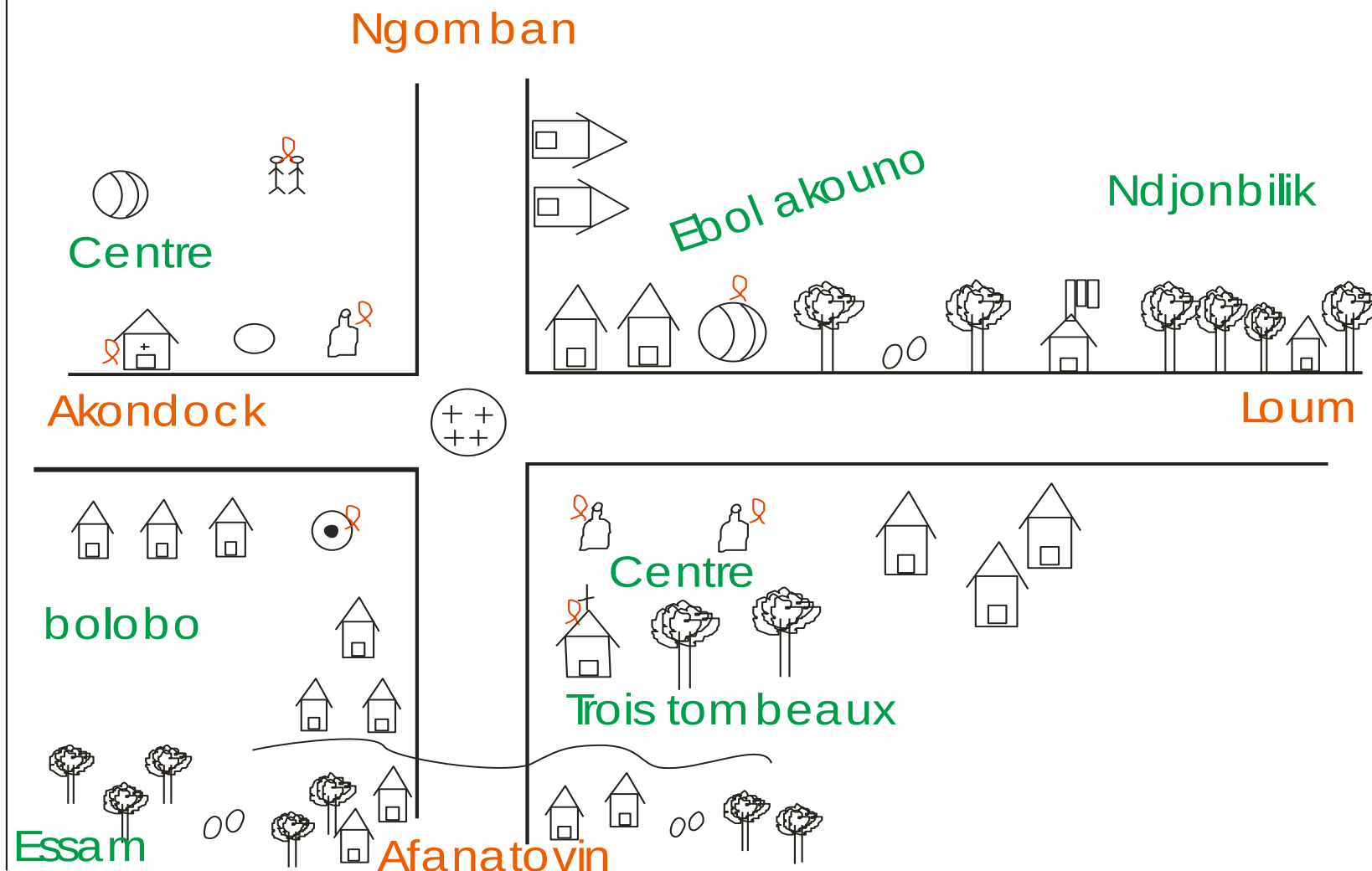
ANNEXE 3 :
CARTES SOCIALES DES VILLAGES ET DE L'ESPACE URBAIN

Legende

- Limite du village
-  centre de santé
-  habitation
-  école
-  bar
-  forêt
-  rivière
-  puits d'eau
-  source naturel
-  champs
-  stade
-  route
-  carrefour
-  cacaoyère
-  église
-  chefferie

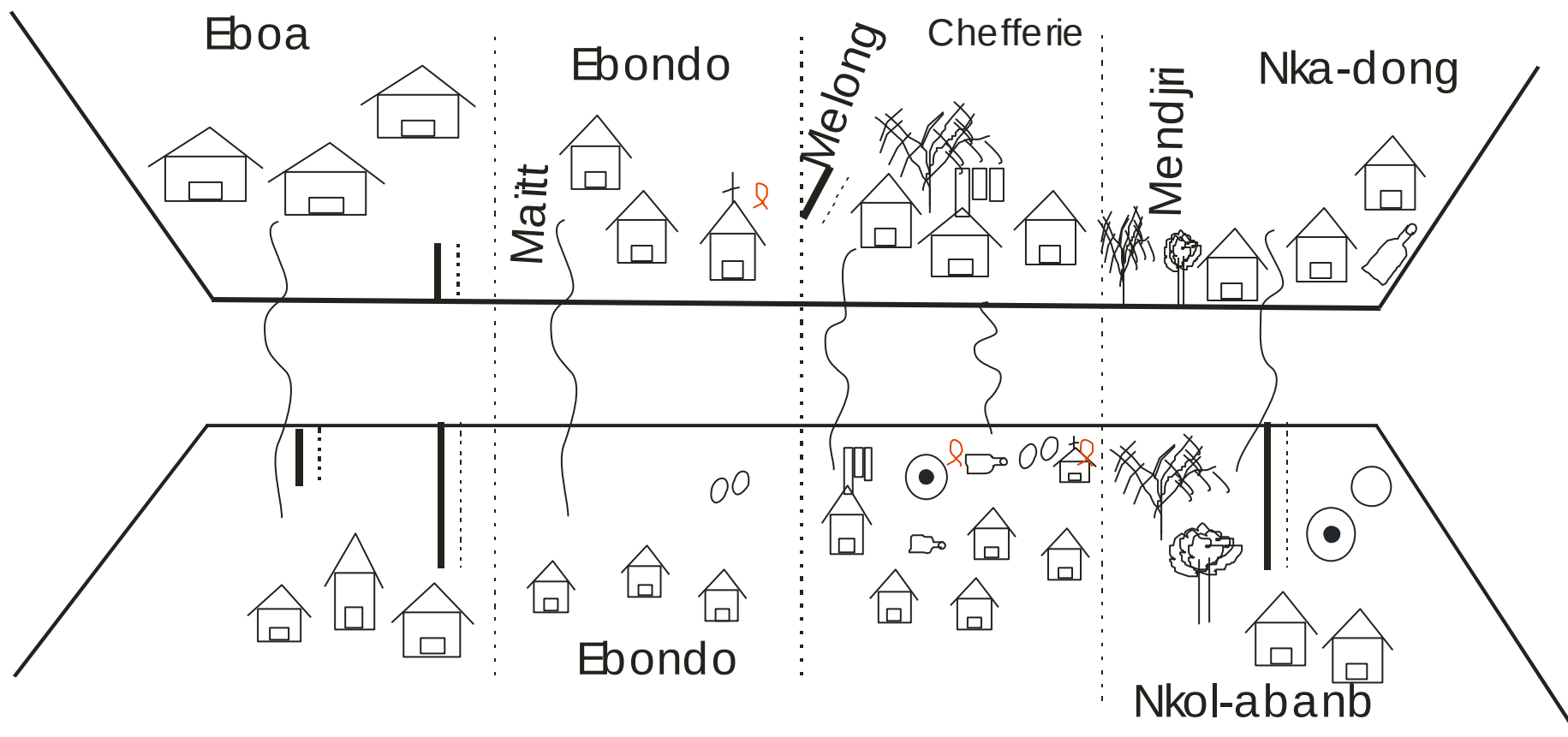


Carte sociale d'edzendouan village

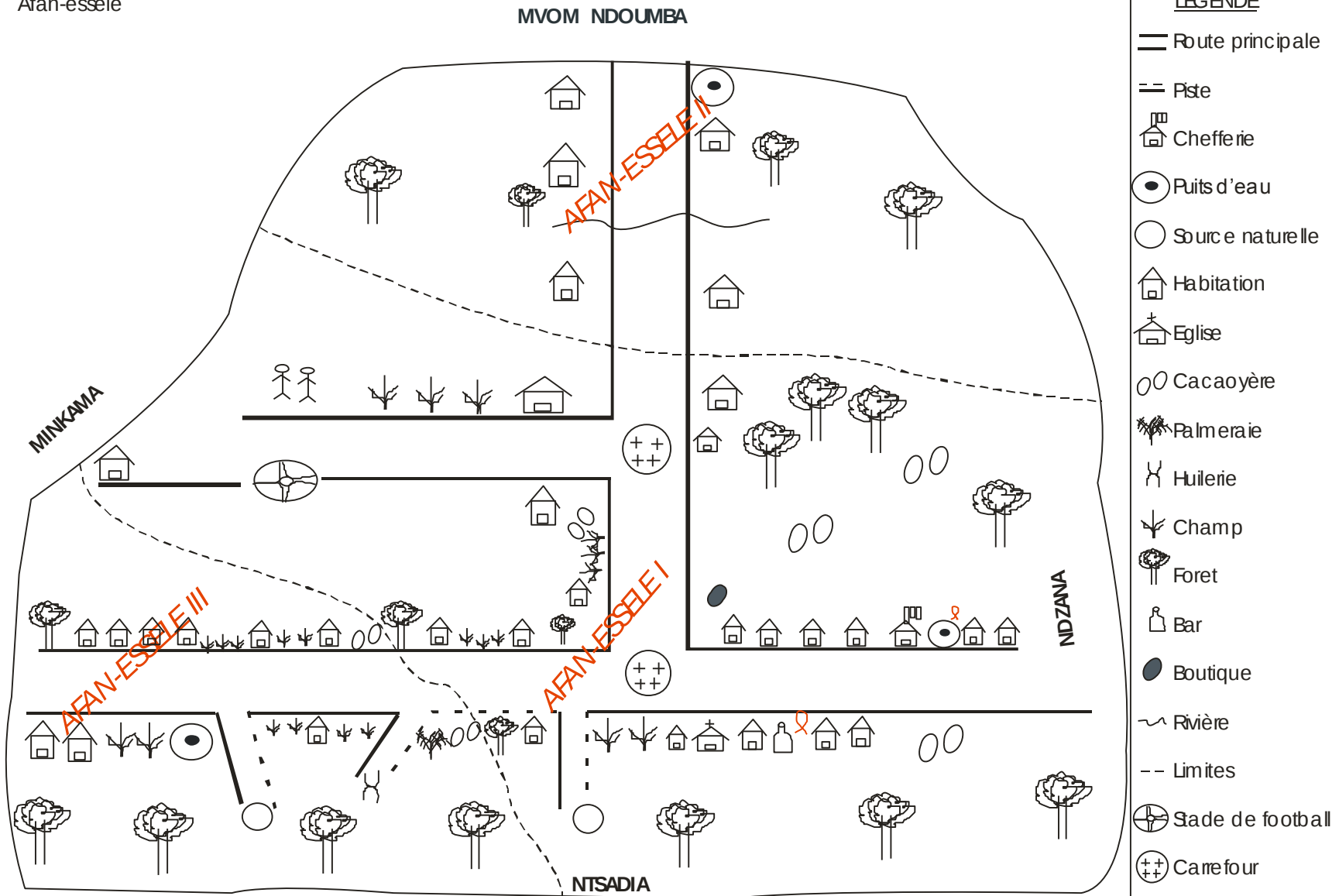


Carte sociale de nkoayos

 Route principale	 Cacaoyère
 piste	 palmeraie
 chefferie	 bar
 puits d'eau	 rivière
 source naturel	 limites
 eglise	 carrefour



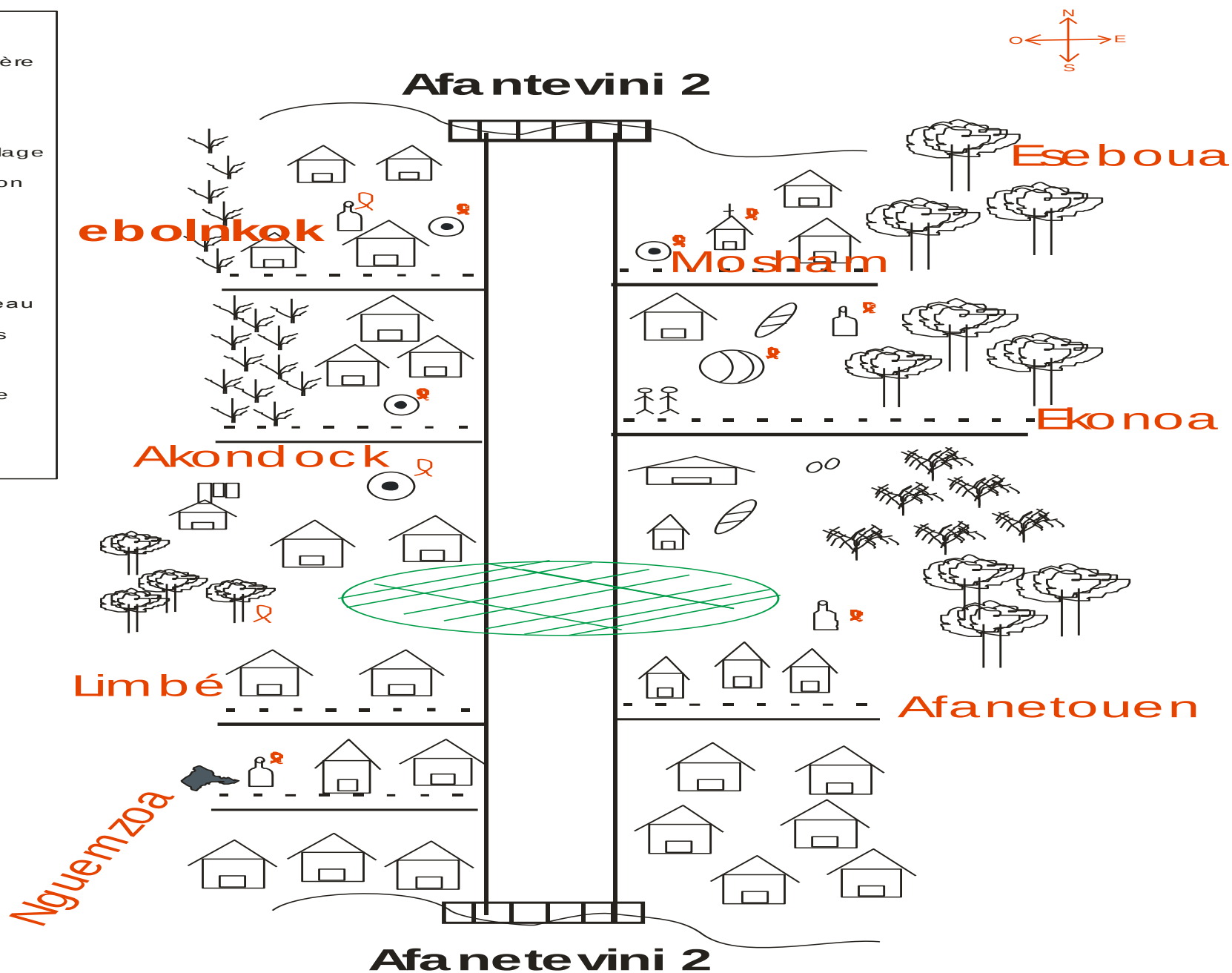
Carte sociale et de
Vulnérabilité au VIH/SDA
De la communauté de
Afan-essele



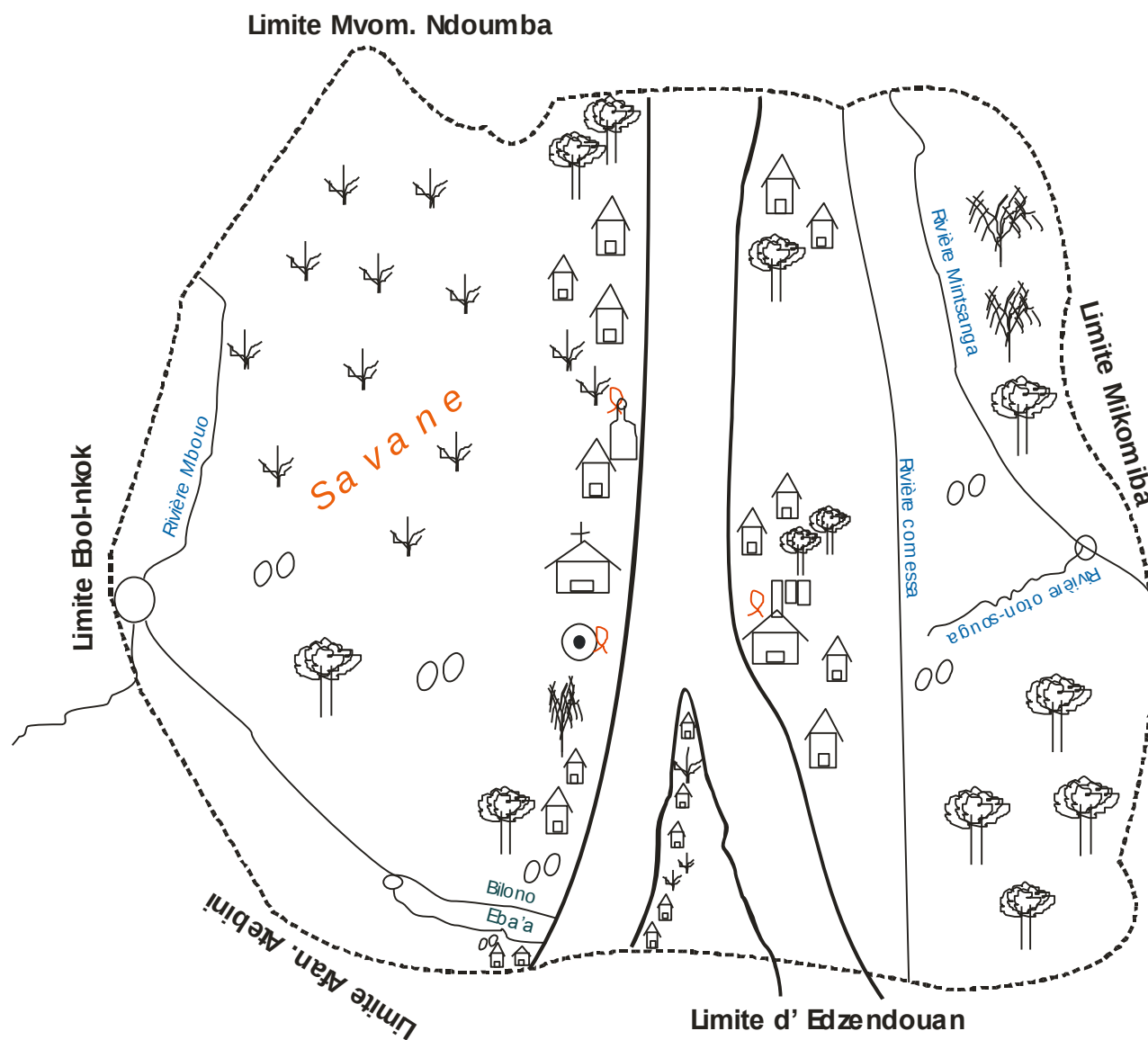
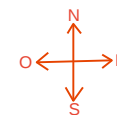
Carte sociale d'Ebolnkok

Légende

-  Ecole
-  cacaoyère
-  bar
-  forêt
-  limite village
-  habitation
-  église
-  rivière
-  pont
-  puits d'eau
-  champs
-  stade
-  chefferie
-  route
-  piste

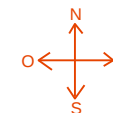


Carte siciale du village Akondok



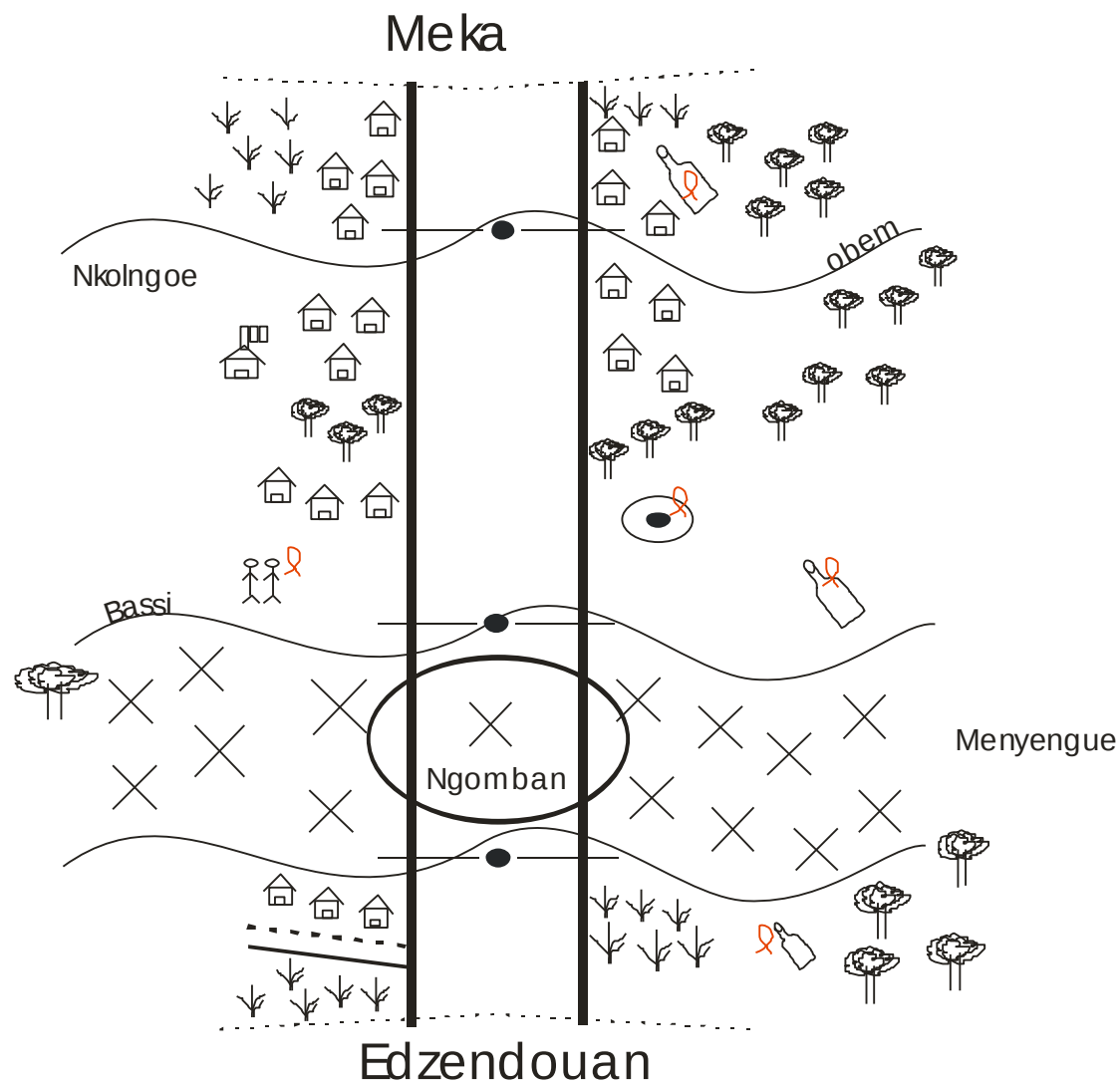
---	Limite du village
	centre de santé
	habitation
	école
	bar
	forêt
	rivière
	puits d'eau
	source naturel
	champs
	stade
	route
	carrefour
	cacaoyère
	église
	chefferie

Carte sociale et de vulnérabilité du VIH/SDA à Minkomibe

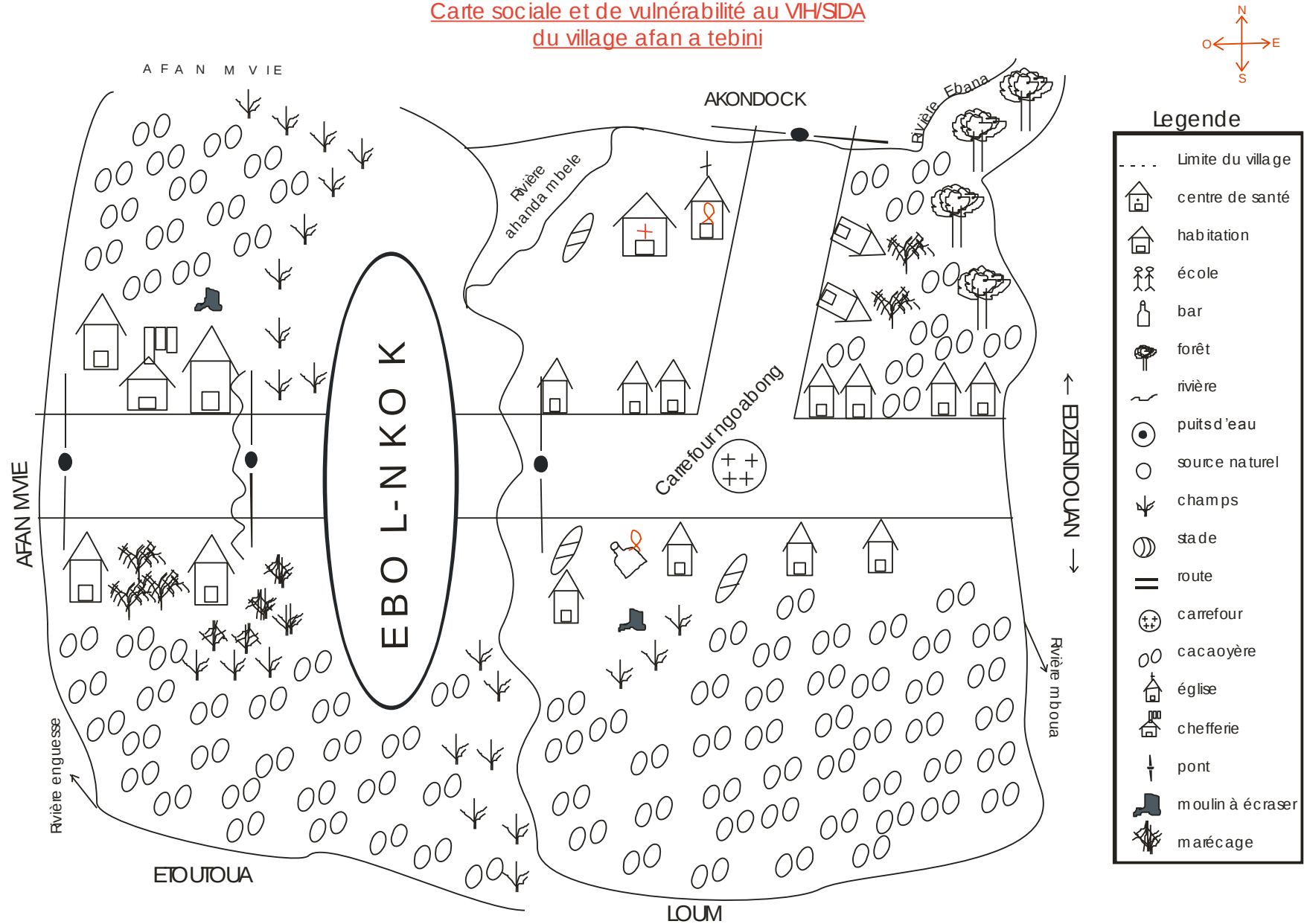


Légende

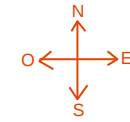
---	Limite du village
	centre de santé
	habitation
	école
	bar
	forêt
	rivière
	puits d'eau
	source naturel
	champs
	stade
	route
	carrefour
	cacaoyère
	église
	chefferie



Carte sociale et de vulnérabilité au VIH/SIDA
du village afan a tebini

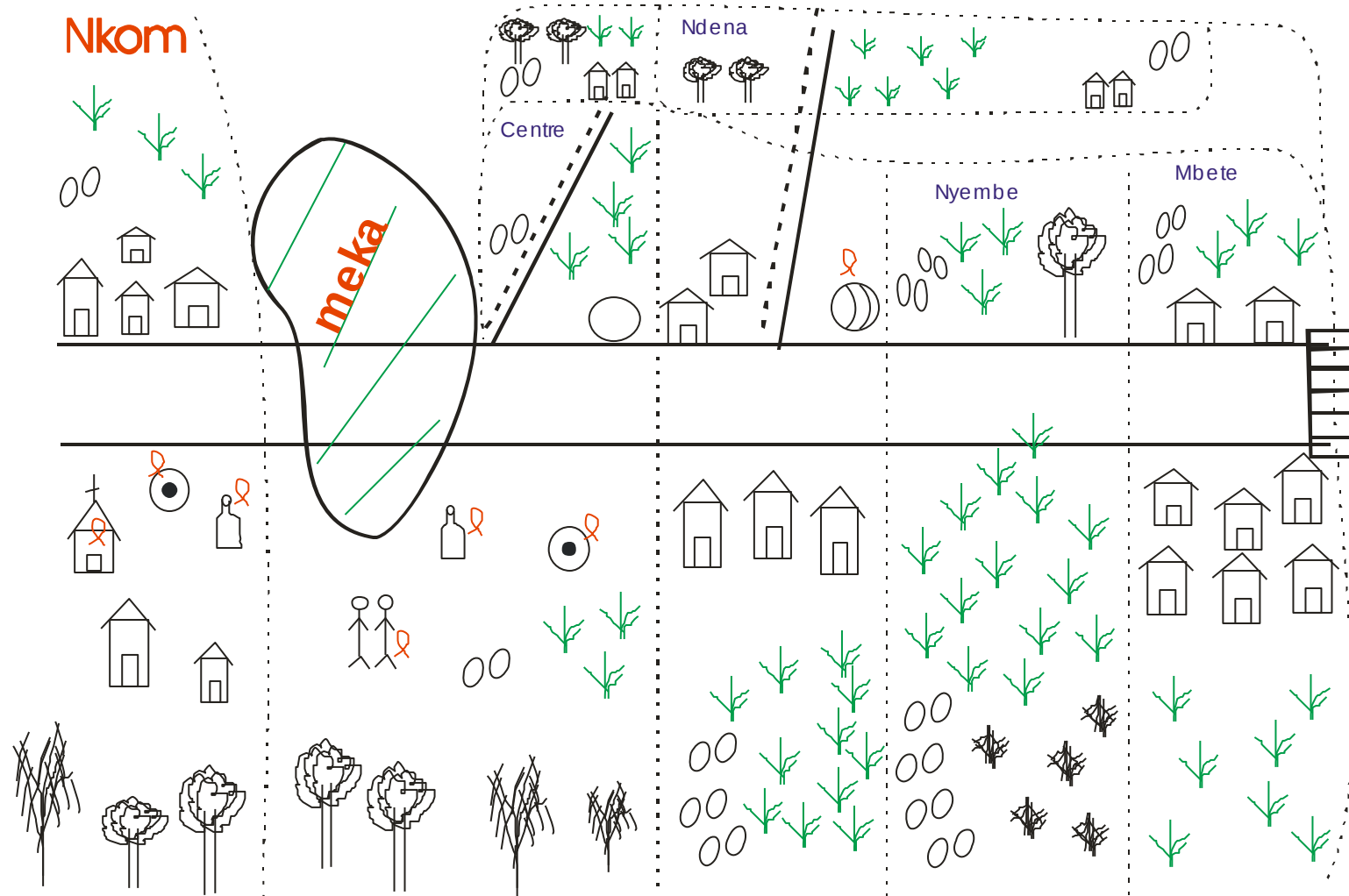


Carte sociale de Mebengadzama

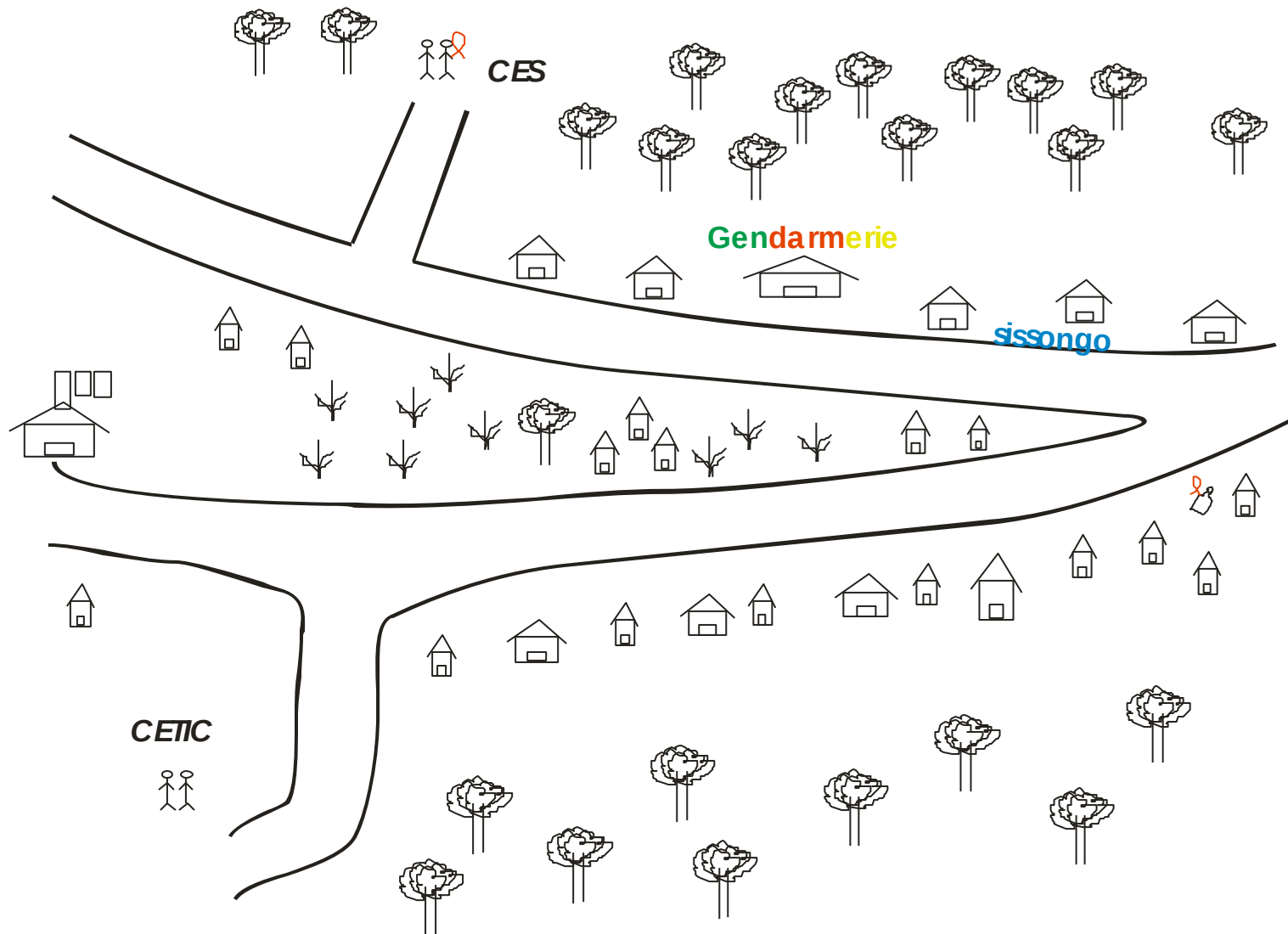


Legende

- Limite du village
- centre de santé
- habitation
- école
- bar
- forêt
- rivière
- puits d'eau
- source naturel
- champs
- stade
- route
- carrefour
- cacaoyère
- église
- chefferie
- pont
- moulin à écraser
- marécage

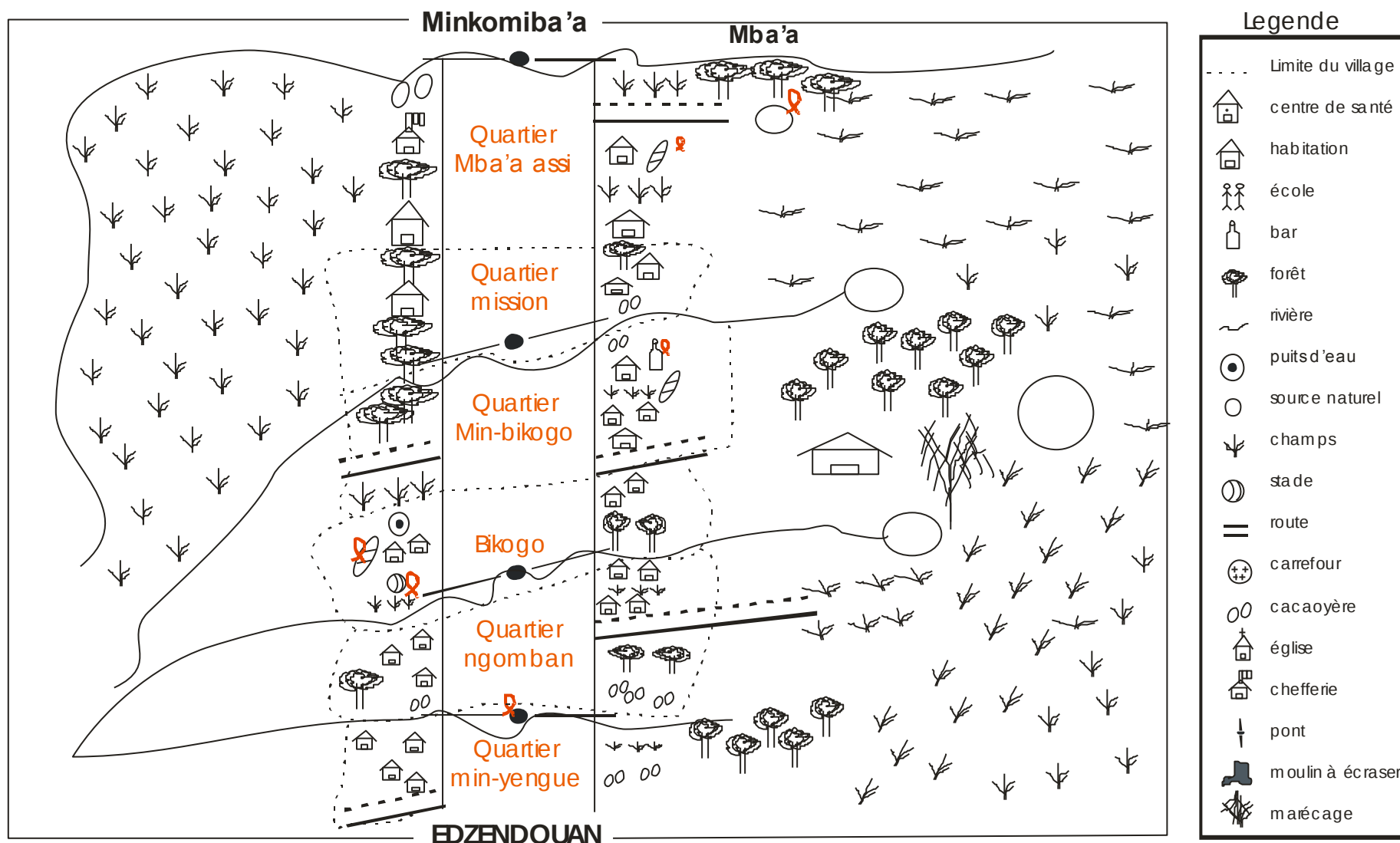


Carte sociale d'edzendouan ville

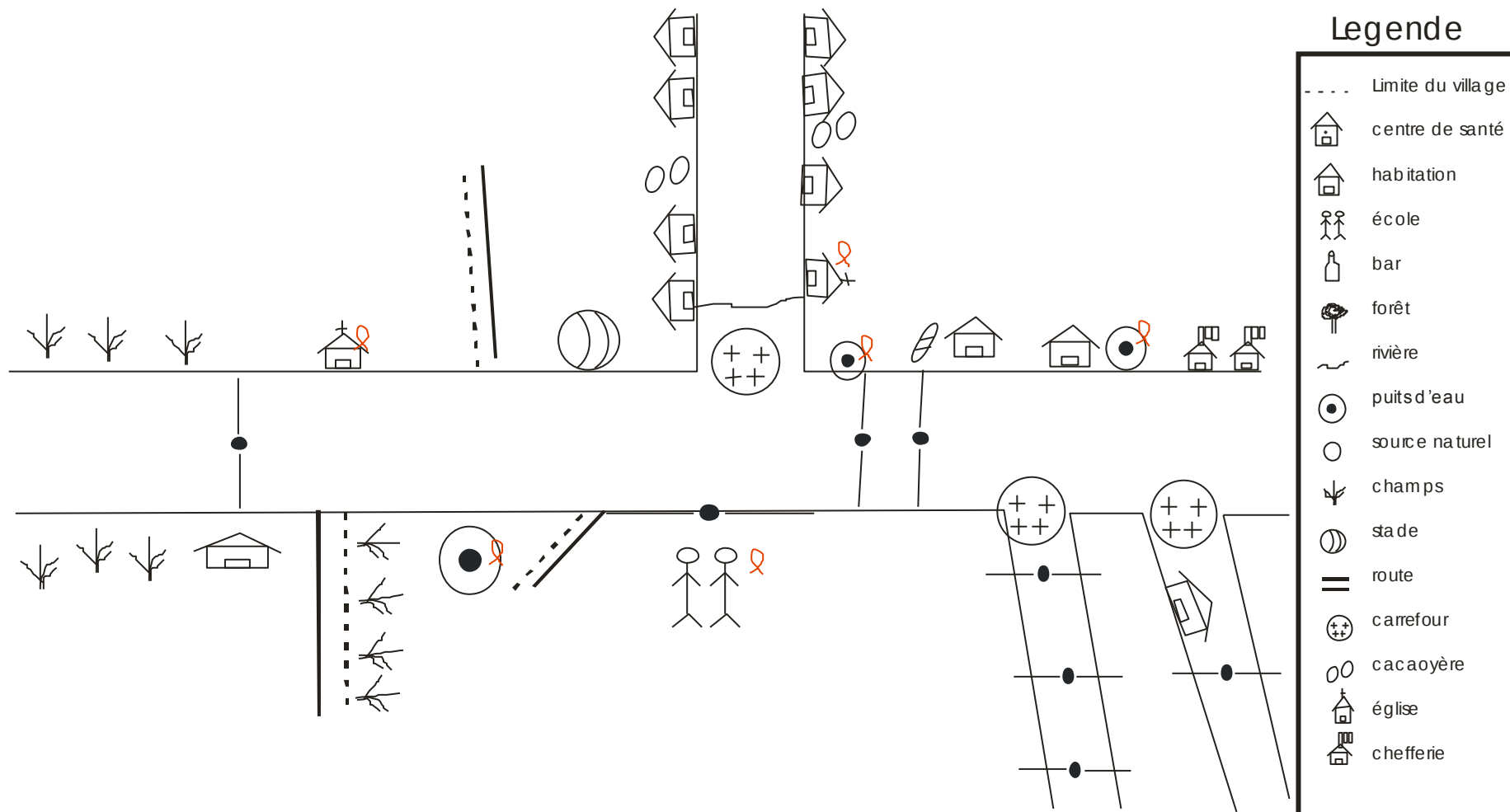


---	Limite du village
	centre de santé
	habitation
	école
	bar
	forêt
	rivière
	puits d'eau
	source naturel
	champs
	stade
	route
	carrefour
	cacaoyère
	église
	chefferie

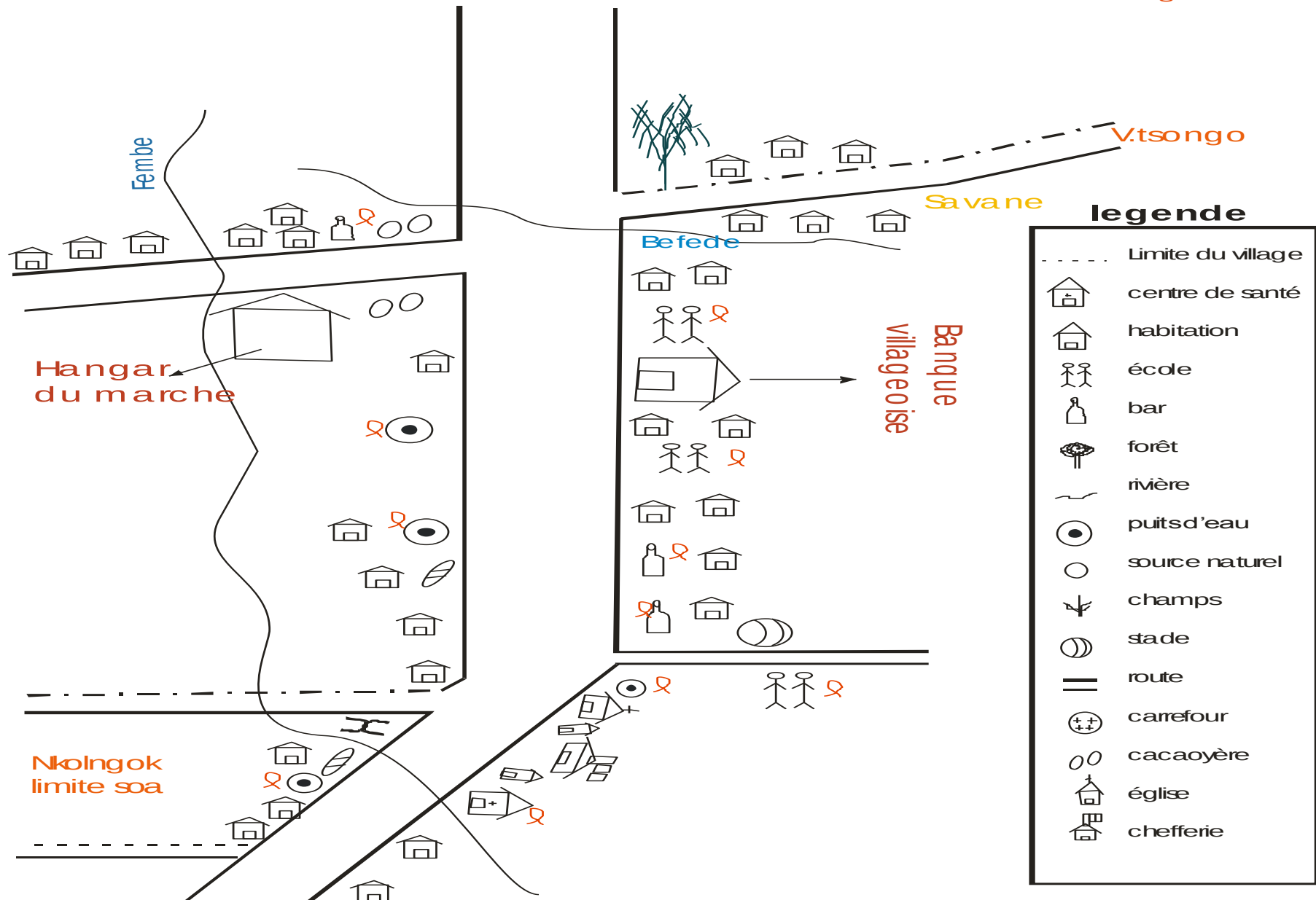
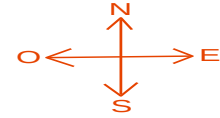
Carte sociale et de vulnérabilité du VIH/SIDA Ngomban



Carte sociale et de vulnérabilité du VIH/SIDA de mvomndoumba



Carte sociale et de vulnérabilité du VIH/SIDA de Ndzana

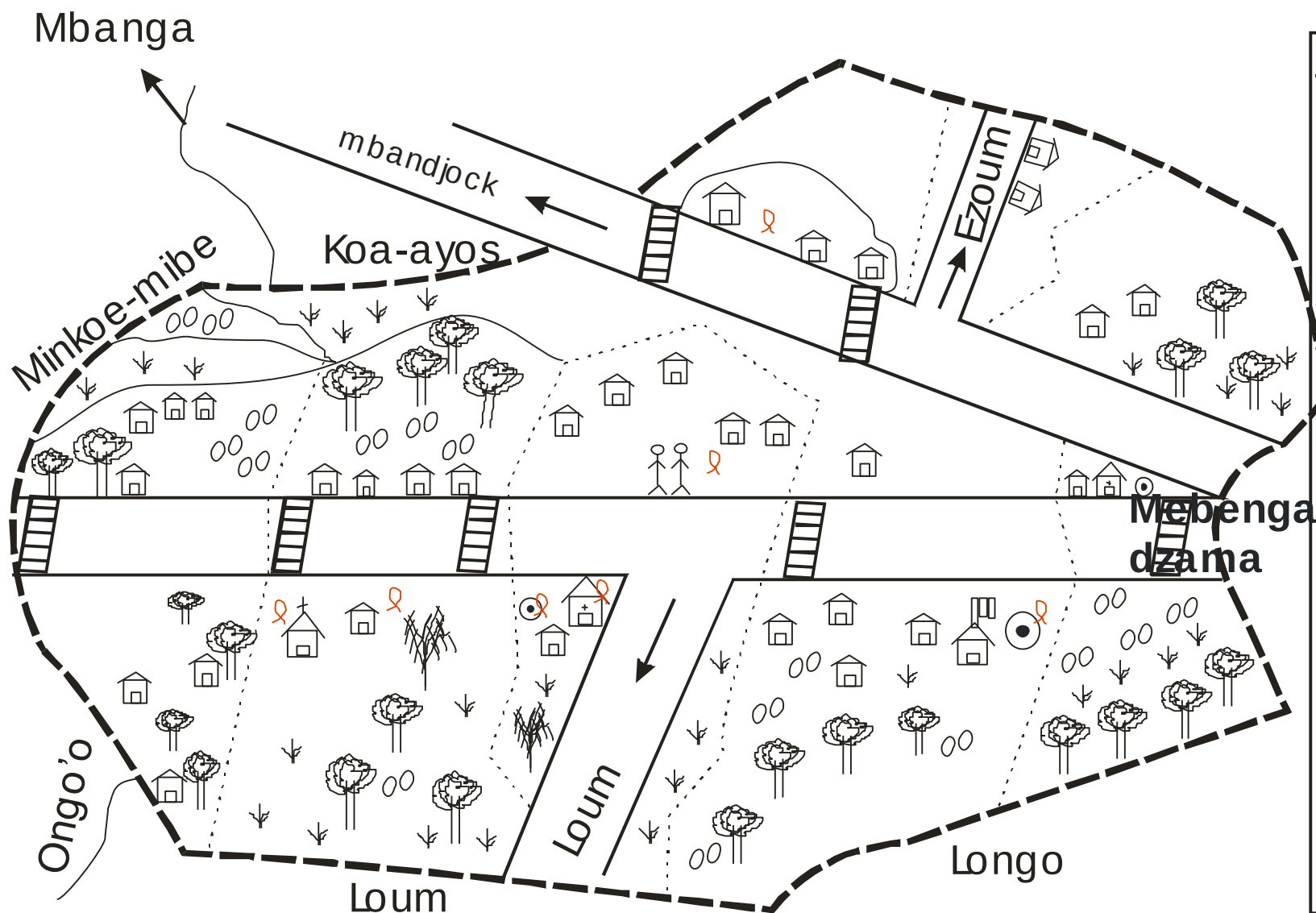


Carte sociale et de vulnérabilité du VH/SDA de Meka'a

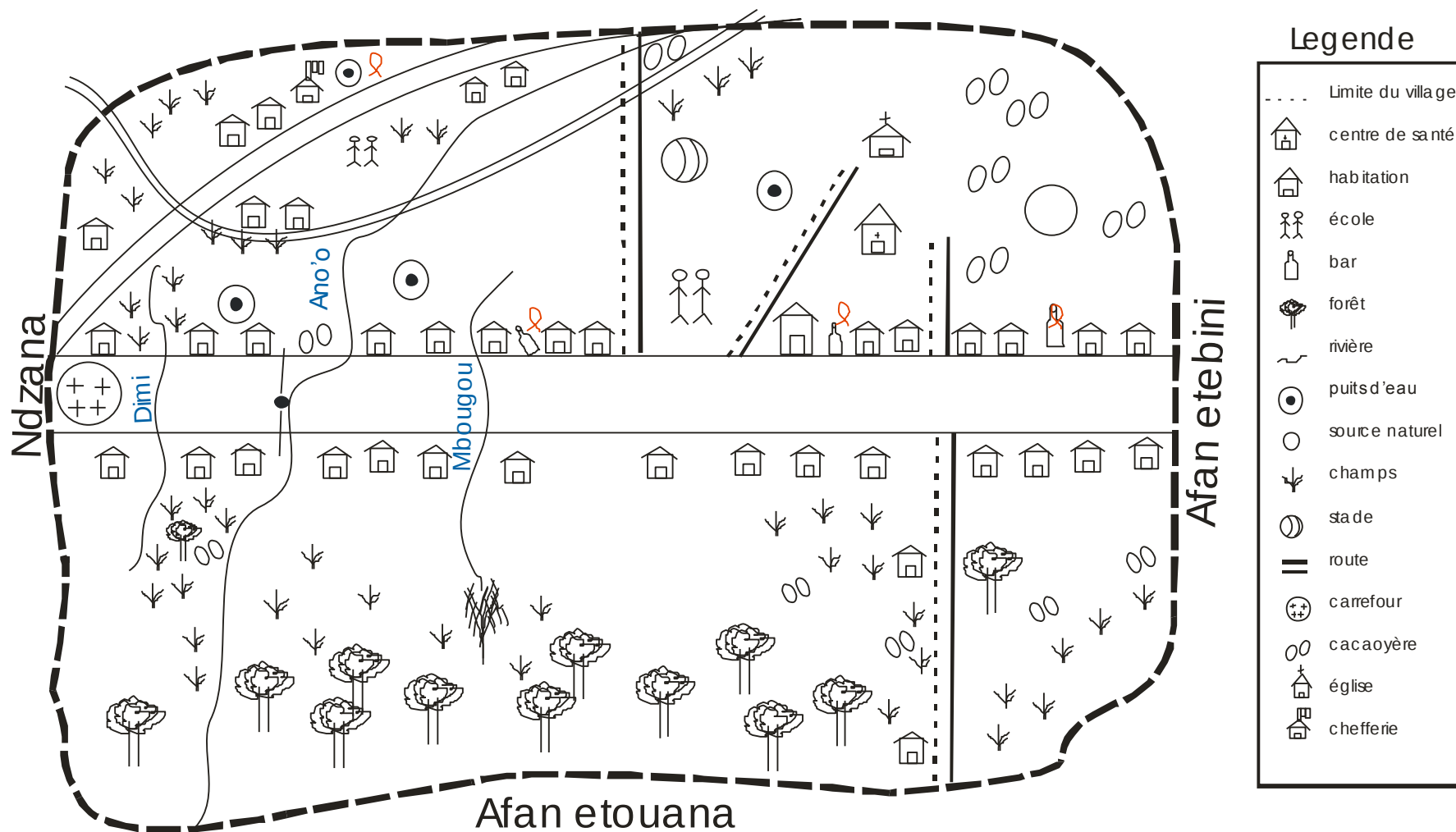
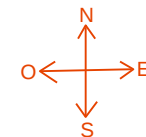


Legende

...	limite du village
	centre de santé
	habitation
	école
	bar
	forêt
	rivière
	puits d'eau
	source naturel
	champs
	stade
	route
	carrefour
	cacaoyère
	église
	chefferie



Carte sociale et de vulnérabilité du VIH/SIDA du village d'Afan-mvie 1et 2 + Mviebekon



Annexe 4 :
Carte de base et cartes thématiques

Annexe 5 :
Composition des équipes de planificateurs

Annexe 6 :
**Arrêtés communaux portant création du comité de pilotage
et du comité de suivi du PCD**

Annexe 7 :
TDR de l'atelier de planification

Annexe 8 :
**PV de validation du rapport consolidé par les membres
du Comité de Pilotage (COPIL)**

Annexe 9 :
Check-list de l'ensemble du processus de planification

Annexe 10 :
**Feuille de présence des participants à l’atelier d’élaboration
du PCD**

